

Le métier de Préparateur en Pharmacie

Caroline COTTART
Docteur en pharmacie

Objectifs du cours ?



- ✓ Comprendre les **rôles & responsabilités** de chacun dans une équipe officinale
- ✓ Comprendre **l'évolution du métier de préparateur**
- ✓ Comprendre la **place de l'apprenti(e) préparateur(rice)** dans une officine
- ✓ Découvrir les **nouvelles missions de l'officine**



Valeur ajoutée :

Les 4 piliers, fondement des sciences pharmaceutiques officinales

Le cœur de métier pharmaceutique

Savoir-faire
Professionnalisme

- Comprendre l'exercice avec une double casquette : commerce & profession de santé
- Repérer l'organisation des locaux et le rôle de chaque espace

Communiquer sur ses compétences

- Connaître les clés du monopole pharmaceutique : symboles, compétence, droits & devoirs

Savoir-être
Dialogue singulier - Motivation

Le cœur de métier relationnel

- S'intégrer et travailler en équipe :
- comprendre rôles/fonctions de chaque membre de l'équipe officinale

Interdisciplinarité
Vision Hors-murs

Un acteur intégré dans le parcours de soins

- Saisir le rôle du pharmacien dans le parcours de soin
- Connaître les notions de désert médical et de maillage officinal



Équipe officinale

Equipe officinale

Par qui est composée une équipe officinale

?



Dessin de @la.vie.en.pharmacie

Equipe officinale

Par qui est composée une équipe officinale

?

Pharmacien

Autres ?

Etudiant
Pharmacie

Préparateur

Rayonniste

Apprenti(e)





Matrice des tâches



SOMMAIRE

1. Contexte

2. Présentation

3. Prise en charge et information de l'usager du système de santé

3.1 Accueil de l'usager du système de santé

3.2 Écoute et information de l'usager du système de santé

3.3 Satisfaction de l'usager du système de santé

4. Dispensation des médicaments et des autres produits autorisés

4.1 Dispensation en officine et à domicile de médicaments sur prescription

4.2 Dispensation de médicaments sans prescription et des autres produits (marchandises autorisées)

4.3 Vente et dispensation en ligne

4.4 Préparations pharmaceutiques

4.5 Usage du DP et du DMP

5. Missions et Services

5.1 Stratégie de services

5.2 Organisation des services

5.3 Urgences et premiers secours

5.4 Actions de prévention et de promotion de la santé

5.5 Location de dispositifs médicaux

5.6 Préparation des doses à administrer (PDA)

5.7 Vaccination

5.8 Livraison à domicile (dispensation exclue) – Portage

5.9 Dépistage des maladies infectieuses et des maladies non transmissibles

5.10 Bilan partagé de médication

5.11 Entretien pharmaceutique

5.12 Éducation thérapeutique

5.13 Coopération interprofessionnelle - parcours coordonné de soins

5.14 Télésanté

6. Moyens nécessaires au fonctionnement de l'officine

6.1 Responsabilités et tâches

6.2 Gestion des compétences

6.3 Gestion des alertes sanitaires (retraits/rappels)

6.4 Continuité des soins (ruptures)

6.5 Gestion des vigilances

6.6 Respect de la chaîne du froid

6.7 Adéquation des locaux aux services réalisés

6.8 Adéquation des équipements

6.9 Maîtrise des systèmes d'information

6.10 Gestion des stocks et des périmés

6.11 Veille légale et scientifique sur l'exercice professionnel

6.12 Traçabilité des actes et services de l'exercice professionnel

6.13 Mise en place d'une démarche d'amélioration continue

7. Acronymes et Glossaire

8. Ressources bibliographiques

DQO : Le référentiel Qualité

Les 4 thèmes :

- Prise en charge et information de l'usager du système de santé
- Dispensation des médicaments et des autres produits autorisés
- Missions et Services
- Moyens nécessaires au fonctionnement de l'officine

→ sont composés de principes faisant chacun l'objet d'une présentation didactique sous forme de fiches





6. MOYENS NÉCESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DE L'OFFICINE

6.1 Responsabilités et tâches

PRINCIPE 26

Les responsabilités et tâches de chaque membre de l'équipe officinale sont clairement définies.



FINALITÉ

Répartir les tâches des collaborateurs en fonction des compétences mais également déterminer les responsabilités permet d'assurer une dispensation et un service aux usagers de qualité et d'assurer le bon fonctionnement de l'officine.

QUESTIONS À SE POSER :

- Les différentes tâches nécessaires au fonctionnement de l'officine ont-elles été listées ?
- Est-ce que les responsabilités de chacun sont clairement définies ?
- Est-ce que les collaborateurs connaissent leurs responsabilités respectives ?

EXEMPLES DE PRATIQUES ET DE PREUVES :

- Définir les responsabilités de chaque fonction et les compétences correspondantes.
- Identifier le référent de chaque service proposé par l'officine.
- Déterminer les tâches de chaque personne et les rituels de fonctionnement de l'officine.

Les outils associés

- L.09 - Manière de faire les tâches
- M.37 - Management de l'équipe officinale

6. MOYENS NÉCESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DE L'OFFICINE

6.2 Gestion des compétences

PRINCIPE 27

L'officine a un plan de développement des compétences de son équipe.



FINALITÉ

L'actualisation des connaissances et le développement de nouvelles compétences sont indispensables pour assurer une dispensation de qualité et faire face à l'évolution des missions des officines.

QUESTIONS À SE POSER :

- Quelles sont les différentes compétences des collaborateurs ? Quelles formations doivent être proposées en priorité ?
- Quels sont les risques de perte de compétences clés (par exemple : départs, ...) ?
- Est-ce que le plan de développement est adapté aux enjeux de l'officine et aux nouveaux services ?
- Est-ce que les formations effectuées sont tracées ?

EXEMPLES DE PRATIQUES ET DE PREUVES :

- Disposer d'une copie des diplômes et des inscriptions à l'ordre d'apothicaire.
- Établir un plan de formation selon la stratégie de l'officine.
- Sélectionner des formations agréées.
- Prévoir une courte restitution de formation lors des réunions d'équipe.
- Conserver les attestations de formation DPC et autres des pharmaciens et des préparateurs.

Les outils associés

- L.07 - Catalogue des compétences de l'équipe
- L.09 - Plan de formation de l'équipe
- M.37 - Management de l'équipe officinale

L'apprenti et le maître d'apprentissage doivent se référer à la fiche de poste d'un préparateur afin de remplir toutes les compétences et objectifs pédagogiques pour obtenir le diplôme

**Finalité :**

- Le présent document sert à identifier les rôles et les responsabilités des collaborateurs au sein de l'officine,
- Il permet de définir si nécessaire un référent au sein de l'équipe,
- Il est mis à jour annuellement à l'occasion des entretiens individuels,
- Il organise les activités de l'officine par domaine.

Utilisation :

- Pour chaque secteur d'activité de l'officine indiquez les tâches assumées par les collaborateurs.
- **Le fait d'attribuer des tâches spécifiques à chacun des collaborateurs ne les dispense aucunement d'être solidaires des autres membres de l'équipe pour l'intégralité des activités. Cela ne préjuge en rien les responsabilités qui découlent du contrat de travail.**



E09. MATRICE DES TÂCHES ENREGISTREMENT

1

ENREGISTREMENT
E09. MATRICE DES TÂCHES

Comptoir	Rôles & Responsabilités					
	Préparer	Préparer	Préparer	Préparer	Préparer	Préparer
Conseiller	<input type="checkbox"/>					
Préparer et Services	<input type="checkbox"/>					
Autre	<input type="checkbox"/>					
Moyens Nécessaires au Fonctionnement de l'Office Version 2.01 - Novembre 2019						
Pharmacie :						

Comptoir
Missions et Services

2

ENREGISTREMENT
E09. MATRICE DES TÂCHES

Général	Rôles & Responsabilités					
	Préparer	Préparer	Préparer	Préparer	Préparer	Préparer
Conseiller les procédures, check-list et autres supports	<input type="checkbox"/>					
Conseiller et mettre en œuvre des études de satisfaction clients	<input type="checkbox"/>					
Assurer la veille réglementaire	<input type="checkbox"/>					
Assurer le Règlement Général sur la Protection des Données	<input type="checkbox"/>					
Assurer des évaluations réglementaires, incidents de déviance, incidents numériques, ...	<input type="checkbox"/>					
Autre	<input type="checkbox"/>					
Moyens Nécessaires au Fonctionnement de l'Office Version 2.01 - Novembre 2019						
Pharmacie :						

Qualité
Administratif
Communication

3

ENREGISTREMENT
E09. MATRICE DES TÂCHES

Préparateur	Rôles & Responsabilités					
	Préparer	Préparer	Préparer	Préparer	Préparer	Préparer
Préparer les préparations magistrales et d'officine	<input type="checkbox"/>					
Préparer les préparations pharmaceutiques nécessaires au préparatoire (mesures, poudre, récipients, flacons/graisses, mortiers, pinces, etc.)	<input type="checkbox"/>					
Organiser la mise en place des premières	<input type="checkbox"/>					
Libérer les préparations magistrales	<input type="checkbox"/>					
Autre	<input type="checkbox"/>					
Moyens Nécessaires au Fonctionnement de l'Office Version 2.01 - Novembre 2019						
Pharmacie :						

Préparatoire
Matériel Médical
Laboratoire

4

ENREGISTREMENT
E09. MATRICE DES TÂCHES

Logistique Pharm	Rôles & Responsabilités					
	Préparer	Préparer	Préparer	Préparer	Préparer	Préparer
Réceptionner et ranger les commandes grosses (contrôle de la livraison, validation, enregistrement informatique, etc.)	<input type="checkbox"/>					
Réceptionner et ranger les commandes directes (contrôle de la livraison, validation, enregistrement informatique, etc.)	<input type="checkbox"/>					
Gérer la réserve	<input type="checkbox"/>					
Relever les incidents/fournisseurs	<input type="checkbox"/>					
Organiser le renancement des produits à risque de péremption	<input type="checkbox"/>					
Préparer les inventaires (humains)	<input type="checkbox"/>					
Gérer l'organisation des stocks	<input type="checkbox"/>					
Éliminer régulièrement les produits non récupérés	<input type="checkbox"/>					
Gérer les ordonnances en attente	<input type="checkbox"/>					
Gérer la chaîne du froid (enregistrement périodique des températures, envoi d'alerte de dépassement de température, envoi de courriel au service AMU & les Déchets Actifs de Santé & Risques Infectieux (DSRI))	<input type="checkbox"/>					
Gérer les étudiants	<input type="checkbox"/>					
Moyens Nécessaires au Fonctionnement de l'Office Version 2.01 - Novembre 2019						
Pharmacie :						

Logistique

L'apprentie et le maître d'apprentissage doivent se référer à la fiche de poste d'un préparateur afin de remplir toutes les compétences et objectifs pédagogiques pour obtenir le diplôme

Mises en situation

?



?



Matrice des tâches



ENREGISTREMENT

E09. MATRICE DES TÂCHES



Logistique

**

- Dispenser = OUI
- Faire la Balance = NON

Rôles & Responsabilités		PHARMACIEN	ETUDIANT EN PHARMACIE	PREPARATEUR	APPRENTI PREPARATEUR	RAYONNISTE	CONSEILLERE DÉRMO COSMÉTIQUE
Logistique Produits	Réceptionner & ranger les commandes grossistes (contrôle de la livraison, validation, enregistrement informatique, prix)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Réceptionner & ranger les commandes directes (contrôle de la livraison, validation, enregistrement informatique, prix)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Gérer la réserve	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Relever les incidents fournisseurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Organiser le recensement des produits à risque de péremption	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Réaliser les inventaires (tournants)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Réaliser le retrait mensuel des périmés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Gérer l'organisation des dûs / manquants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Eliminer régulièrement les promis non récupérés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Gérer les ordonnances en attente	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Gérer la chaîne du froid (enregistrement périodique des températures, contrôle annuel de l'enceinte réfrigérée...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Gérer les médicaments non utilisés (MNU) & les Déchets Activité de Soins à Risques Infectieux (DASRI)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Gérer les stupéfiants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> **	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre :		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



Démarche
Qualité
Officine

Préparatoire
Matériel Médical
Laboratoire

ENREGISTREMENT

E09. MATRICE DES TÂCHES

Rôles & Responsabilités		PHARMACIEN	ETUDIANT EN PHARMACIE	PRÉPARATEUR	APPRENTI PRÉPARATEUR	RAYONNISTE	CONSEILLERE DÉMOSÉMÉTIC
Préparatoire	Réaliser les préparations magistrales et officinales	<input type="checkbox"/>					
	Assurer l'entretien du matériel et accessoires nécessaires au préparatoire (mesures, pesée, récipients, flaconnages, mortiers, pilons, spatules)	<input type="checkbox"/>					
	Gérer les matières premières	<input type="checkbox"/>					
	Organiser la sous-traitance	<input type="checkbox"/>					
	Libérer les préparations magistrales	<input type="checkbox"/>					
	Autre :	<input type="checkbox"/>					
	Gérer les livraisons et les récupérations du matériel auprès des patients et des établissements	<input type="checkbox"/>					
	Gérer les facturations du matériel en location	<input type="checkbox"/>					
	Assurer la traçabilité du matériel en location	<input type="checkbox"/>					
	Assurer d'éventuels dépannages et la maintenance	<input type="checkbox"/>					
Matériel Médical	Garantir la vérification annuelle des matériels	<input type="checkbox"/>					
	Autre :	<input type="checkbox"/>					
	Gérer le réapprovisionnement des rayons	<input type="checkbox"/>					
	Préparer les rendez-vous avec le(s) laboratoire(s)	<input type="checkbox"/>					
	Réaliser les rendez-vous avec le(s) laboratoire(s)	<input type="checkbox"/>					
Laboratoires	Autre :	<input type="checkbox"/>					

Pharmacie :

Moyens Nécessaires au Fonctionnement de l'Officine

Version 2.01 – Novembre 2019





Démarche
Qualité
Officine

Comptoir Missions et Services

ENREGISTREMENT

E09. MATRICE DES TÂCHES

Rôles & Responsabilités		PHARMACIEN	ETUDIANT EN PHARMACIE	PREPARATEUR	APPRENTI PREPARATEUR	RAYONNISTE	CONSEILLERE DERMOCOSMETIQUE
Comptoir	Dispenser les médicaments sur ordonnance	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Dispenser les médicaments hors ordonnance	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Réaliser le double contrôle des ordonnances	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Réaliser la location de matériel médical	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Conseiller des produits de parapharmacie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Superviser la délivrance des autres membres de l'équipe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Créer des fiches conseils	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Missions & Services	Autre :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Prendre en charge les soins de premiers secours	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Réaliser les Bilans Partagés de Médication (BPM)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Réaliser les suivis des patients sous AVK & AOD	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Réaliser les suivis des patients asthmatiques	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Réaliser l'Education Thérapeutique Patients	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Participer aux Campagnes de Prévention	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Réaliser la Vaccination	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Réaliser les Tests Rapides d'Orientation Diagnostic (TROD)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Autre :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pharmacie :

Moyens Nécessaires au Fonctionnement de
l'Officine

Version 2.01 – Novembre 2019



Qui est concerné par la dispensation au comptoir ?



- **Le personnel de l'officine autorisé à dispenser :**
 - ✓ Les Pharmaciens
 - ✓ Les Préparateurs
 - ✓ Les Etudiants en Pharmacie (à partir de la 3^{ème} année)
- **Responsabilités officinales :**
 - ✓ Qualité de la dispensation repose sur l'ensemble du personnel
 - ✓ Avoir conscience de l'étendue et des limites de sa responsabilité professionnelle

Qui est concerné par la dispensation au comptoir ?



- **Les pharmaciens**
 - ✓ Disposent chacun d'une indépendance professionnelle.
 - ✓ Responsables de leurs propres actes de dispensation.
 - ✓ Tenu à un exercice personnel qui consiste à exécuter lui-même ses actes professionnels, ou à en surveiller attentivement l'exécution s'il ne les effectue pas lui-même.



Démarche
Qualité
Officine

Qualité
Administratif
Communication

ENREGISTREMENT

E09. MATRICE DES TÂCHES

		Rôles & Responsabilités	PHARMACIEN	ETUDIANT EN PHARMACIE	PREPARATEUR	APPRENTI PREPARATEUR	RAYONNISTE	CONSEILLERE DÉRMO COSMÉTIQUE
Qualité	Concevoir les procédures, check-list et autres supports	<input type="checkbox"/>						
	Concevoir et mettre en œuvre les études de satisfaction clients	<input type="checkbox"/>						
	Conduire la réalisation des autoévaluations	<input type="checkbox"/>						
	Assurer la veille Réglementaire	<input type="checkbox"/>						
	S'assurer du Règlement Général sur la Protection des Données	<input type="checkbox"/>						
	Animer des réunions d'équipe	<input type="checkbox"/>						
	Gérer les incidents (retours patients, incidents de délivrance, incidents fournisseurs...)	<input type="checkbox"/>						
	Gérer les actions d'amélioration	<input type="checkbox"/>						
Administratif	Autre :	<input type="checkbox"/>						
	Gérer les appels téléphoniques (accueillir, filtrer suivant les priorités), les transferts d'appels et le répondeur	<input type="checkbox"/>						
	Gérer la facturation (télétransmission journalière, suivi des retours, facturation collectivités, classement)	<input type="checkbox"/>						
	Superviser et gérer les relances clients	<input type="checkbox"/>						
Communication	Autre :	<input type="checkbox"/>						
	Réaliser un plan de communication	<input type="checkbox"/>						
	Créer et gérer les campagnes de communication (affiches, liflettes, écrans...)	<input type="checkbox"/>						
	Gérer les vitrines	<input type="checkbox"/>						
	Gérer le site internet de l'officine	<input type="checkbox"/>						
	Gérer le merchandising (promotions, présentation des produits, façade...)	<input type="checkbox"/>						
Autre :		<input type="checkbox"/>						

Pharmacie :

Moyens Nécessaires au Fonctionnement de l'Officine

Version 2.01 – Novembre 2019





E07. GRILLE DES COMPÉTENCES DE L'ÉQUIPE ENREGISTREMENT

Mise à Jour :

Pharmacie :

Compétences attendues de l'équipe



ENREGISTREMENT

E07. GRILLE DES COMPÉTENCES DE L'ÉQUIPE

L'enregistrement : principes

Dans un système qualité la traçabilité est une des composantes clefs pour garantir une surveillance des pratiques et en permettre l'amélioration continue.

L'enregistrement est un document qui permet de conserver des données en lien avec les activités. Les données renseignées peuvent avoir plusieurs fonctions :

- Permettre le suivi dans le temps d'éléments essentiels au bon fonctionnement de l'officine,
- Vérifier la réalisation effective de certaines tâches,
- Permettre le relevé des incidents,
- Conserver un historique des activités,
- Servir de preuves pour répondre à des exigences réglementaires.

Commentaires pour un bon usage

Finalité :

Le présent document sert à gérer les compétences au sein de l'équipe, il permet :

- De recenser les compétences de chaque collaborateur,
- D'identifier les forces et les faiblesses de l'effectif,
- D'identifier les thèmes à intégrer au plan de formation.

Chaque année la grille des compétences est mise à jour au moment des entretiens individuels.

Utilisation :

Pour chaque collaborateur indiquez son niveau de compétences sur une échelle :

D (débutant) : le collaborateur ne possède pas toutes les compétences nécessaires

O (opérationnel) : le collaborateur est en capacité de réaliser correctement les tâches en lien avec la compétence

E (expert) : le collaborateur totalement autonome dispose d'une maîtrise avancée dans cette compétence

NC (non concerné) : le collaborateur n'est pas concerné par l'utilisation de cette compétence





Démarche
Qualité
Officine 

D (débutant) : le collaborateur ne possède pas toutes les compétences nécessaires

O (opérationnel) : le collaborateur est en capacité de réaliser correctement les tâches en lien avec la compétence

E (expert) : le collaborateur totalement autonome dispose d'une maîtrise avancée dans cette compétence

NC (non concerné) : le collaborateur n'est pas concerné par l'utilisation de cette compétence

ENREGISTREMENT

E07. GRILLE DES COMPÉTENCES DE L'ÉQUIPE

	Compétences	Nom du Collaborateur :						
ACCUEIL	Accueil & Relationnel (Sourire, Bonjour, Au Revoir, Merci, discréction au comptoir, écoute, reformulation...)							
	Accueil Téléphonique (présentation, gestion des priorités...)							
DISPENSATION ORDONNANCE	Analyse de l'ordonnance (contrôle de la iatrogénie, contre-indications...)							
	Sécurisation & Vigilance (secret médical, rédaction d'une intervention pharmaceutique, pharmacovigilance...)							
	Explication & conseils d'utilisation (pédagogie, posologie, bon usage du médicament, effets secondaires...)							
	Conseils associés (traitements des symptômes annexes...)							
	Suivi du patient (contrôle de l'observance, questionnement autour des évolutions du traitement...)							
DISPENSATION CONSEIL	Questionnement (Pour qui, pour quoi, avez-vous déjà pris quelque chose, prenez-vous un traitement de manière régulière et si oui lequel ...)							
	Explications & conseils d'utilisation (pédagogie, posologie...)							
	Vente associée (traitements des symptômes annexes...)							
PRÉPARATION	Gestion du préparatoire (planification des préparations, gestion des matériels, gestion du recours à la sous-traitance...)							
	Gestion des matières premières (Traçabilité, gestion des stocks...)							
	Réalisation des préparations (Maîtrise des process de fabrication...)							

Echelle des scores : D (débutant), O (opérationnel), E (expert), NC (Non concerné)
Pharmacie :



Moyens Nécessaires au Fonctionnement de l'Officine

Version 2.01 – Novembre 2019



D (débutant) : le collaborateur ne possède pas toutes les compétences nécessaires

O (opérationnel) : le collaborateur est en capacité de réaliser correctement les tâches en lien avec la compétence

E (expert) : le collaborateur totalement autonome dispose d'une maîtrise avancée dans cette compétence

NC (non concerné) : le collaborateur n'est pas concerné par l'utilisation de cette compétence

	Compétences	Nom du Collaborateur :						
GESTION DU BACK OFFICE	Déballage/rangement (efficacité, maîtrise des process de réception des commandes...)							
GESTION INFORMATIQUE & ADMINISTRATIVE	Gestion des produits spécifiques (gestion des produits de la chaîne du froid, gestion des stupéfiants...)							
	Fonctionnalités quotidiennes du logiciel métier (Facturation, consultation des stocks...)							
	Gestion des commandes dans le logiciel métier (passation, suivi...)							
	Suivi des indicateurs dans le logiciel métier (utilisation/consultation des indicateurs du logiciel)							
	Administratif/Tiers Payant (gestion des rejets, suivi des factures...)							
	Bureautique (traitement de texte, tableur...)							
MANAGEMENT QUALITÉ	Déploiement de la Démarche (Animations des réunions, gestion du plan d'action...)							
	Qualité (Connaissances des textes officiels, rédaction de procédures, conduite d'autoévaluations...)							
SELL IN / SELL OUT	Négociation des Achats (techniques de négociations, connaissance des fournisseurs...)							
	Politique Commerciale (politique de prix, veille concurrentielle...)							
	Marketing (animation du site internet, création de supports pour la patientèle, conception des vitrines...)							
	Merchandising (gestion de façade, mise en avant des promotions...)							

Echelle des scores : D (débutant), O (opérationnel), E (expert), NC (Non concerné)

Pharmacie :





Démarche
Qualité
Officine

D (débutant) : le collaborateur ne possède pas toutes les compétences nécessaires

O (opérationnel) : le collaborateur est en capacité de réaliser correctement les tâches en lien avec la compétence

E (expert) : le collaborateur totalement autonome dispose d'une maîtrise avancée dans cette compétence

NC (non concerné) : le collaborateur n'est pas concerné par l'utilisation de cette compétence

ENREGISTREMENT

E07. GRILLE DES COMPÉTENCES DE L'ÉQUIPE

	Compétences	Nom du Collaborateur :						
SPECIALITÉS	Cosmétologie							
	Homéopathie							
	Phytothérapie							
	Diététique							
	Aromathérapie							
	Micronutrition							
	Sport							
	Bébé							
	Maintien à domicile							
	Orthopédie							
	Vétérinaire							
	Autre :							
ACCOMPAGNEMENT PATIENTS	Education thérapeutique des patients							
	Entretiens AVK, AOD							
	Entretiens Asthme							
	Dépistage & Tests Rapides d'Orientation Diagnostic							
	Bilan de Médication Partagé							
	Vaccination							
	Premiers Secours							
	Autre :							

Echelle des scores : D (débutant), O (opérationnel), E (expert), NC (Non concerné)

Pharmacie :



Moyens Nécessaires au Fonctionnement de
l'Officine

Version 2.01 – Novembre 2019



Fiches métiers

Pharmacien

Préparateur

Pharmacien

Pharmacien

Docteur en Pharmacie



<https://www.instagram.com/p/C66jguqLNPv/>

Tes missions



- **DISPENSER**
les médicaments et les produits de santé aux patients.
- **CONSEILLER**
et accompagner les patients tout au long du parcours de soins.
- **PARTICIPER**
au dépistage et à la prévention de certaines maladies.
- **PRESCRIRE**
et administrer l'ensemble des vaccins.
- **COOPÉRER**
avec les autres professionnels de santé.



PHARMACIEN TITULAIRE D'OFFICINE



MÉTIER

Le pharmacien titulaire d'officine possède la double responsabilité de pharmacien d'officine et de chef d'entreprise.

En tant que pharmacien d'officine, il :

- Assure la dispensation et le bon usage du médicament à usage humain et vétérinaire ;
- S'assure de la bonne compréhension du traitement par le patient ;
- Propose au patient un suivi pharmaceutique (suivi de l'observance, des effets des traitements, de la pharmacovigilance) ;
- Alimente le Dossier Pharmaceutique du patient pour mieux sécuriser la dispensation des médicaments et améliorer la coordination entre les professionnels de santé ;
- Contribue avec les autres professionnels de santé à un accompagnement personnalisé du patient (éducation thérapeutique, etc.) ; collaboration avec le milieu hospitalier dans le cadre de la conciliation pharmaceutique ;
- Réalise des préparations magistrales et officinales ;
- Répond aux attentes du public en matière de santé : disponible sans rendez-vous, il joue un rôle majeur dans les soins de premier recours (conseil pharmaceutique et/ou orientation vers d'autres professionnels de santé si nécessaire) ;
- Participe aux actions de santé publique, de prévention et de dépistage ; intègre ainsi dans son quotidien les nouvelles missions telles que la vaccination anti-grippale ;
- Contribue aux dispositifs de sécurité sanitaire (pharmacovigilance, maténovigilance, alertes sanitaires, retraits de lots...) ;
- Coopère avec les autres professionnels de santé au sein des réseaux de santé, des communautés professionnelles territoriales de Santé, Maisons de Santé Pluridisciplinaires, SISA, des établissements pour personnes âgées, etc. ;
- Peut réaliser sous certaines conditions des adaptations de posologie et des renouvellements de traitement ;
- Contribue à la continuité de l'accès au médicament 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 ; participe ainsi à la permanence des soins ;
- Participe à la protection de la santé publique et de l'environnement en collectant les médicaments non utilisés rapportés par les patients et certains déchets d'activité de soins à risque infectieux.

En tant que chef d'entreprise, il :

- Garantit en toute circonstance un bon accès au médicament en gérant les achats, les stocks et la bonne conservation des médicaments ;
- Gère et manage l'officine et son équipe (pharmacien adjoint, préparateurs, étudiants, secrétaires...) ;
- En qualité de maître de stage agréé, encadre et forme les stagiaires étudiants en pharmacie. En relation de proximité avec les patients, ce métier, non routinier, offre rapidement des responsabilités, de l'autonomie, des possibilités d'évolution et une vraie satisfaction à accompagner les patients. Le pharmacien d'officine est en contact très régulier avec les autres professionnels de santé.

DOMAINE / LIEU D'EXERCICE	EXERCICE LIBÉRAL, SEUL OU EN ASSOCIATION
QUALITÉS REQUISSES	Rigueur, disponibilité, sens des relations humaines et du travail en équipe, diplomatie, bienveillance, capacités d'écoute et d'empathie, esprit entrepreneurial, qualités managériales, esprit de décision, capacité d'organisation, autonomie, ouverture d'esprit, dynamisme
COMPÉTENCES À DÉVELOPPER	Assurance qualité, communication, droit de la santé, gestion, informatique, management, marketing/commerce, pharmacologie, physiopathologie, santé publique, secourisme, vigilance sanitaire
FORMATION	OBLIGATOIRE Diplôme d'État de docteur en pharmacie et expérience complémentaire de 6 mois d'exercice officinal en tant que pharmacien adjoint ou remplaçant, ou stage officinal de pratique professionnelle
	FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES OPTIONNELLES Du petit appareillage en orthopédie, nutrition et diététique, homéopathie, phytothérapie, aromathérapie, maintien et soins à domicile, pharmacie clinique, urgence et premiers secours...
LANGUES	Langue étrangère utile en fonction de la situation géographique
RELATIONS PROFESSIONNELLES	<ul style="list-style-type: none"> - Patients - Relation avec de nombreux professionnels de santé dans le cadre de l'exercice quotidien ou coordonné interprofessionnel
MOBILITÉ PROFESSIONNELLE ET GÉOGRAPHIQUE	Possibilité d'exercice dans l'Union européenne
RÉMUNÉRATION	Revenu variable selon l'activité de l'officine et les contextes d'exercice

INSCRIPTION À L'ORDRE

France métropolitaine

Section A

Outre-mer

Section E

Effectifs

Pharmacien titulaire d'officine : 25 518 pharmaciens pour 20 534 pharmacies en métropole et 615 en Outre-mer

Source : Démographie des pharmaciens - Panorama au 1^{er} janvier 2021 - Ordre national des pharmaciens



PHARMACIEN ADJOINT D'OFFICINE



MÉTIER

Adjoint du titulaire, il exerce la même activité pharmaceutique que ce dernier :

- Assure la dispensation et le bon usage du médicament à usage humain et vétérinaire ;
- S'assure de la bonne compréhension du traitement par le patient ;
- Alimente le Dossier Pharmaceutique du patient, avec son accord, pour mieux sécuriser la dispensation des médicaments et améliorer la coordination entre les professionnels de santé ;
- Contribue avec les autres professionnels de santé à un accompagnement personnalisé du patient (éducation thérapeutique, etc.) ; collaboration avec le milieu hospitalier dans le cadre de la conciliation pharmaceutique ;
- Réalise des adaptations galéniques ou des préparations magistrales et officinales ;
- Répond aux attentes du public en matière de santé : disponible sans rendez vous, il joue un rôle majeur dans les soins de premier secours (conseil pharmaceutique et/ou orientation vers d'autres professionnels de santé si nécessaire) ;
- Participe aux actions de santé publique, de prévention et de dépistage ; intègre ainsi dans son quotidien les nouvelles missions telles que la vaccination anti-grippale ;
- Contribue aux dispositifs de sécurité sanitaire (pharmacovigilance, matériovigilance, alertes sanitaires, retraits de lots...) ;
- Coopère avec les autres professionnels de santé au sein des réseaux de santé, des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé, Maisons de Santé Pluridisciplinaires, SISA, des établissements pour personnes âgées, etc. ;
- Peut réaliser sous certaines conditions des adaptations de posologie ;
- Contribue à la continuité de l'accès au médicament 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 ; participe ainsi à la permanence des soins ;
- Participe à la protection de la santé publique et de l'environnement en collectant les médicaments non utilisés rapportés par les patients et certains déchets d'activité de soins à risque infectieux ;
- Garantit en toute circonstance un bon accès au médicament en gérant les achats, les stocks et la bonne conservation des médicaments ;
- En qualité de maître de stage adjoint et à la demande du pharmacien titulaire, encadre et forme les stagiaires étudiants en pharmacie ;
- Adjoint du ou des titulaires, il se spécialise en accord avec eux (encadrement de l'équipe, assurance qualité, gestion de laboratoires, domaines de compétences particuliers...).

DOMAINE / LIEU D'EXERCICE

Officine, pharmacie mutualiste, pharmacie minière

QUALITÉS REQUISES

Rigueur, sens relationnel et du travail en équipe, empathie, sens de l'écoute et de la décision, disponibilité, patience et pédagogie, capacités d'organisation, prise d'initiative

COMPÉTENCES À DÉVELOPPER

Assurance qualité, communication, droit de la santé, gestion, informatique, pharmacologie, physiopathologie, santé publique, secourisme, vigilance sanitaire, management, connaissance parfaite du patient et des médicaments

FORMATION

OBLIGATOIRE

Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES OPTIONNELLES

DU petit appareil en orthopédie, nutrition et diététique, homéopathie, phytothérapie, aromathérapie, maintien et soins à domicile, optique-lunetterie, audioprothèse, pharmacie clinique, urgence et premiers secours...

LANGUES

Langue étrangère utile en fonction de la situation géographique

RELATIONS PROFESSIONNELLES

- Patients
- Relation avec de nombreux professionnels de santé dans le cadre de l'exercice quotidien ou coordonné interprofessionnel

MOBILITÉ PROFESSIONNELLE ET GÉOGRAPHIQUE

Possibilité d'exercer dans l'Union européenne
Possibilité de prendre des participations financières dans l'officine et/ou de devenir titulaire

RÉmunération

Salaire variable selon expérience et responsabilités confiées
Grille des salaires selon la convention collective nationale de la pharmacie d'officine

INSCRIPTION À L'ORDRE

France métropolitaine
Section D

Effectifs
France métropolitaine + Outre-mer
Pharmaciens adjoints d'officine : 27 548

Outre-mer
Section E

France métropolitaine
Pharmaciens adjoints mutualistes : 84
Pharmaciens adjoints de pharmacies minières : 53

Source : Démographie des pharmaciens - Panorama au 1^{er} janvier 2021 - Ordre national des pharmaciens

Préparateur/Préparatrice



Préparateur / Préparatrice

- Seconde le pharmacien
- Dispense du médicament sous le contrôle du pharmacien
- Délivre des produits de parapharmacie, de conseil, d'orthopédie, MAD...
- Réalise certaines préparations
- Gère les stocks, achats, merchandising, communication des campagnes de prévention
- Vaccine (grippe et covid, autres vaccins du calendrier vaccinal sous réserve de formation)
- **Ne peut pas être seul dans l'officine, ni travailler en l'absence d'un pharmacien**
- En cas d'infraction, la responsabilité pénale des préparateurs peut être engagée
- Exerce aussi bien en pharmacie de **ville, à l'hôpital ou en clinique**.
Dans ces 2 derniers cas, il doit suivre une formation complémentaire

Apprenti(e) Préparateur & Préparatrice

- **Apprendre votre futur métier**
- **Construire un ou des projet(s) avec votre maître d'apprentissage**
- **Personnalisez votre formation**
- **Soyez pro-actif dans votre apprentissage**
- **Apportez une plus-value +++**

Maître d'apprentissage

- ✓ **Pharmacien titulaire, adjoint ou Préparateur**
- ✓ **Organiser et Planifier** votre travail d'apprentissage.
- ✓ **Contribuer** à l'acquisition et au développement des compétences dans l'exercice du métier.
- ✓ **Evaluer** les compétences.
- ✓ **Garantir** l'obtention du diplôme de préparateur(rice) en pharmacie.

15 ans d'évolutions : le casse-tête des nouvelles missions du pharmacien

2009

La loi HPST définit le rôle du pharmacien dans le système de santé à travers des missions socles (soins de premiers recours, bon usage du médicaments, etc)

Août 2016

1er TROD
(angine, grippe, diabète)

Octobre 2020

Tests antigéniques Covid-19
après une phase d'expérimentation, possibilité de vacciner contre la grippe

Septembre 2020
Accompagnement
de patient sous traitement
anticancéreux par voie orale

Novembre 2022

Entretien femmes
enceintes au comptoir &
intégration dans le PRADO
(retour à domicile)

Mars 2018
1er Bilans Partagés de
Médication (BPM)
pour les -65 ans

Décembre 2018
Réalisation des premières
téléconsultations à l'officine

Octobre 2019
Vaccination
contre la grippe

Janvier 2024
Prescription & délivrance
d'antibiotiques contre
l'angine ou la cystite (après
réalisation d'un TRDO)

Août 2023
Prescription & administration
de tous les vaccins
du calendrier vaccinal



8

Evolution des missions en pharmacie d'officine

Q UOI

→ *Le déploiement de ces nouvelles missions à l'officine s'accentue d'année en année*

Et s'accompagne d'une politique économique incitative avec une modification de l'avenant 1

à la convention nationale organisant les rapports entre les pharmacies d'officine et l'assurance maladie :



- en 2009 : Loi HPST (Hôpital Patients Santé et Territoires) élargie les missions confiées
- en 2012 : instaure les **entretiens pour le suivi des patients sous antivitamines K (AVK)** ;
- en 2014 : instaure les **entretiens pour le suivi des patients asthmatiques**
- en 2017 puis 2019 : expérimentation puis élargissement **vaccination grippe**
- en 2018 : instaure le **bilan partagé de médication (BPM)**
- en 2022 : instaure l'**entretien femme enceinte & la vaccination élargie (14 vaccins dès 16 ans)**
- En 2023 : instaure la vaccination dès 11 ans et le droit de prescription vaccinale
- En 2024 : instaure la prescription pharmaceutique (angine, cystite), les bilans de prévention

Définition de la Pharmacie Clinique :

En septembre 2016, la Société française de pharmacie clinique (SFPC) a actualisé sa définition de la pharmacie clinique pour répondre aux enjeux sociétaux de santé publique.

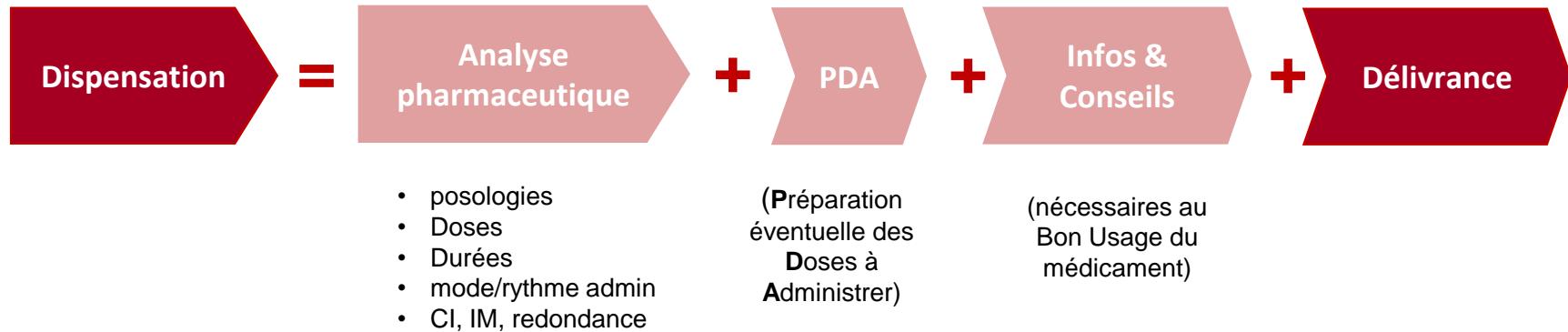
« La pharmacie clinique est une **discipline de santé centrée sur le patient**, dont l'exercice a pour objectif d'optimiser la prise en charge thérapeutique, à chaque étape du **parcours de soins**. Pour cela, les actes de pharmacie clinique contribuent à la **sécurisation**, à la **pertinence** et à la **efficience** du recours aux produits de santé. Le pharmacien exerce en **collaboration avec les autres professionnels** impliqués, le patient et ses aidants »



Lexique de Pharmacie Clinique : à l'officine

Dispensation

Acte pharmaceutique associant à la **délivrance**, **l'analyse pharmaceutique** de l'ordonnance médicale et/ou de la demande du patient (qui peut concerner des produits de santé non prescrits), la préparation éventuelle des doses à administrer (**PDA**), et la mise à disposition des **informations et des conseils** nécessaires au bon usage du médicament (Article R4235-48)



L'analyse pharmaceutique est réalisé uniquement sur présentation d'une ordonnance?

- A. Vrai
- B. Faux

Analyse Pharmaceutique

de l'ordonnance **ou** liée à une demande de médicament ou autre produit de santé à prescription médicale facultative fait partie intégrante de l'acte de dispensation et permet la **vérification** des posologies, des doses, des durées de traitement, du mode et des rythmes d'administration, de l'absence de contre-indications, d'interactions et de redondances médicamenteuses.

Lexique de Pharmacie Clinique : à l'officine

Intervention pharmaceutique (IP):

Toute **proposition de modification de la thérapeutique** en lien avec un/des produits de santé initiée par le pharmacien. Elle comporte **l'identification, la prévention et la résolution des problèmes liés à la thérapeutique**. Chaque IP doit être **tracée** dans le dossier du patient et/ou sur la prescription.

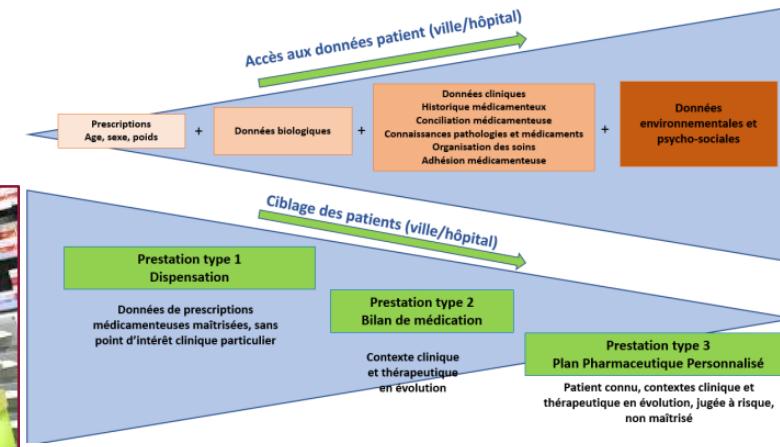
Entretien pharmaceutique :

Échange entre un patient et un pharmacien permettant de recueillir des informations et de renforcer les messages de conseil, prévention et éducation. Il se décline selon des objectifs pré-définis et adaptés au patient.
Il peut être réalisé de manière conventionnée à l'officine
(AVK, Asthme, Oncologie, femme enceinte)

Le bilan partagé de médication (BPM)

est une **analyse des traitements médicamenteux du patient âgé polymédiqué**. Le BPM se déroule sous forme de plusieurs entretiens, à l'officine avec le pharmacien, dans un espace de confidentialité

Passer d'une posture d'exécutant...
« Bonjour à l'ordonnance »
Centrée sur le médicament



A une posture d'accompagnant
« d'éducateur thérapeutique »
Centrée sur le Patient



Accompagnement	Bilan Partagé de Médication	BPM patients chroniques polymédiqués
	Entretiens Patients en oncologie	Entretiens anti-cancéreux par voie orale
	Entretiens Patients Chroniques	Entretiens Anti-coagulants oraux (AVK) et corticoïdes inhalés (asthme)
	Entretiens Femmes enceintes	Entretiens sensibilisation substances tératogènes et foetotoxiques
Dispensation	Intervention Pharmaceutique	Délivrance
	Délivrance	Ajustée du traitement (proposition de modification de la thérapeutique)
	Informations & Conseils	Eclairée du traitement
	PDA	(nécessaires au Bon Usage du médicament)
	Analyse pharmaceutique	(Préparation éventuelle des Doses à Administrer)
1er recours	Prévention : Dépistages	TAG, Test Grippe, TROD Angine, Remise Kit KCR...
	Prévention : Vaccinations	Grippe, Covid, DTP, DTCP, HPV, Hépatite A et B, Méningocoque ABCYW, Pneumo, Rage
	Premiers secours et Orientations	Conseils, 1ers secours/1ers soins, Orientation (MG, Urgences)

À RETENIR!

accompagnement
coordination
rémunération
partagé
offices
missions
conditions
médication
pharmaceutiques

entretiens
bilan
vaccination
nouvelles
réseau
PDA
Oui
officinal
Petites
maladie
fragilisation



LE CLASSEMENT 2022 DES MISSIONS ET SERVICES EN PHARMACIE

NOUVELLES MISSIONS, ROSP, SUBSTITUTION



Octobre 2022



Parmi les 20 nouvelles missions,
 5,5 sont déjà mises en place
 8,3 sont envisagées à l'avenir

56% invoquent le manque de temps comme principal frein à la mise en place des nouvelles missions

97% des pharmacies disposent d'un espace de confidentialité

Missions déjà mises en place

- 1 Dépistage de la Covid-19
- 2 Dispensation adaptée des médicaments
- 3 Accompagnements pharmaceutiques (AVK, Asthme, Anticancéreux oraux)
- 4 Eco-gestes
- 5 Substitution de biosimilaires

78 % des responsables d'officine sont satisfaits des missions déjà mises en place

Motivations de mise en place des missions

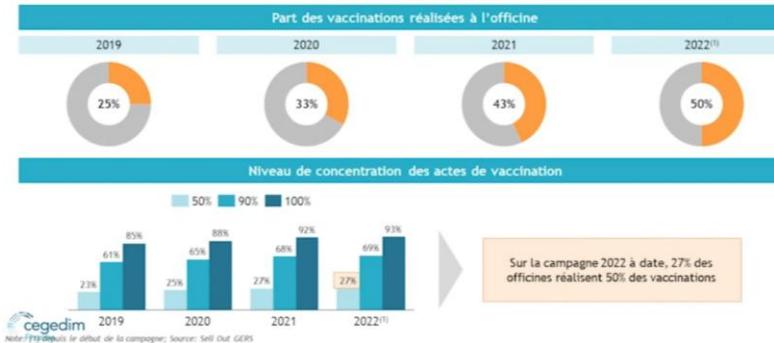
- 1 Santé publique
- 2 Image de la pharmacie
- 3 Développement / fidélisation de la patientèle

Le classement 2022 des missions et services en pharmacie : Nouvelles missions, Rosp, Substitution - 1ère édition, réalisé par ARCANE Research auprès de 206 responsables d'officine entre le 31 août et le 13 septembre 2022



Couverture vaccinale et rôle de l'officine

Données Sell Out | 2021/2020/2019 - depuis le lancement de la campagne de vaccination



Vaccination : une bonne dynamique

Part des pharmacies ayant administré au moins 1 vaccin de rappel (dTp, etc) **84%**

Nombre moyen de rappels administrés par pharmacie **45**
Depuis le début d'année

D'autres nouveaux services aux débuts timides

Part des pharmacies ayant réalisé au moins 1 :

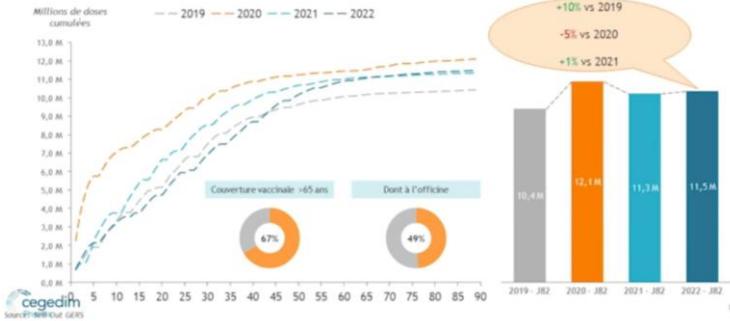
Entretien femmes enceintes **16%**
Accompagnement pharmaceutique **4%**
Service de téléconsultation **20%**

Smart Rx

Missions de la Pharmacie d'officine 42

Evolution des campagnes de vaccins antigrippaux (2019-2022)

Données Sell Out Extrapolées (Cumulées)



Les « nouvelles » missions en 2023



Rappel Vaccination Adulte



Téléconsultation



cegedim
Source: SOG Now

Prescription & Vaccination
Dernier trim 2023

Entretiens Femmes Enceintes



Kit de dépistage



Accompagnements Pharmaceutiques





INTERNET

Amazon menace les pharmacies avec un abonnement "médicaments illimités"

Amazon lance un abonnement RxPass permettant d'obtenir des médicaments sous ordonnance en illimité. Pour l'heure le service n'est disponible qu'aux Etats-Unis.

 Publié le 25 janvier 2023 à 16 h 30 min
Par RPB



DERNIÈRES NEWS

-  Si vous avez un problème sur YouTube, c'est peut-être à cause de ce logiciel
-  Quel est le meilleur smartphone Samsung en 2024 ?
-  À quoi sert la vérification e-mail sur WhatsApp ?

Désormais Amazon.com est aussi une pharmacie en ligne.

L'enseigne de e-commerce lance en effet aux Etats-Unis un nouvel abonnement permettant d'obtenir une sélection de 80 médicaments sous ordonnance de manière illimitée.

Le service RxPass, réservé aux clients Amazon Prime, est facturé en supplément 5 dollars par mois.

Parmi la sélection de médicaments on trouve des antibiotiques, des médicaments contre l'hypertension, des anxiolytiques ou encore des vitamines.

En cas d'affection chronique, les abonnés ont droit au renouvellement automatique de leur prescription avec livraison des médicaments tous les mois directement chez eux, sans intervention supplémentaire.



INTERNET

Amazon menace les pharmacies avec un abonnement “médicaments illimités”

Amazon lance un abonnement RxPass permettant d'obtenir des médicaments sous ordonnance en illimité. Pour l'heure le service n'est disponible qu'aux Etats-Unis.

 Publié le 25 janvier 2023 à 16 h 30 min
Par RPB



DERNIÈRES NEWS

-  Si vous avez un problème sur YouTube, c'est peut-être à cause de ce logiciel
-  Quel est le meilleur smartphone Samsung en 2024 ?
-  À quoi sert la vérification e-mail sur WhatsApp ?



Accompagnement

Bilan Partagé de Médication

Entretiens Patients en oncologie

Entretiens Patients Chroniques

Entretiens Femmes enceintes

Intervention Pharmaceutique

Délivrance

Délivrance

Informations & Conseils

PDA

Analyse pharmaceutique

Dispensation

Prévention : Dépistages

Prévention : Vaccinations

Premiers secours et Orientations

1er recours

Passer d'une posture d'exécutant...
« Bonjour à l'ordonnance »
Centrée sur le médicament



A une posture d'accompagnant
« d'éducateur thérapeutique »
Centrée sur le Patient



Premiers secours

sont l'ensemble des techniques d'aide apportée aux personnes victimes d'un accident, d'une catastrophe, d'un problème de santé ou d'un problème social compromettant à court terme leur état de santé.



- Sauver des vies
- Atténuer la douleur/la souffrance
- Éviter l'aggravation
- Favoriser la guérison





Principes Généraux Des Premiers Secours

PROTEGER

- Soi même , la victime, les tiers
- Eviter le sur accident

ALERTER

- Déclencher le processus d'intervention
- Collègues , le 15
- Se présenter

SECOURIR

- 1^{ère} , 2^{ème} , 3^{ème} urgence?
- Surveiller
- Evacuer





PHARMACIE ENGAGÉE, PATIENT SÉCURISÉ.



PRINCIPE 13

L'OFFICINE DÉFINIT ET APPLIQUE UN MODE OPÉRATOIRE DES URGENCES ET PREMIERS SECOURS

Thème :
Missions et services

Sous-thème :
Urgences et premiers secours

FINALITÉ

La pharmacie d'officine peut constituer un lieu d'accueil permanent pour les premiers secours. Elle doit être en mesure de répondre à des situations d'urgence.

QUESTIONS À SE POSER

- Est-ce que la prise en charge des urgences est organisée ?
- Est-ce que l'équipe officinale dispose de compétences dédiées ?
- Est-ce que des arbres décisionnels sont établis pour aider l'équipe officinale ?

EXEMPLES DE PRATIQUES ET DE PREUVES

- Se former aux urgences à l'officine.
- Disposer d'une trousse d'urgence à jour (surveillance des stocks et des pérémptions).
- Afficher les numéros d'urgence en back office pour l'équipe.
- Définir un mode opératoire de gestion des urgences (sous forme d'arbre décisionnel).
- Tenir un registre des interventions de première urgence. Si nécessaire, communiquer avec le médecin.

Le pharmacien face à une demande de 1er recours

PREMIER RECOURS

L'OFFICINE A-T-ELLE ENFIN TROUVÉ SA PLACE ?

Les protocoles de coopération peuvent désormais entrer en application dans toutes les pharmacies. L'occasion d'évoquer la mission de premier recours qui prend son essor en officine et l'exercice coordonné, qui vient en appui des pratiques professionnelles.

Par Matthieu Vandendriessche

ON PREND ENFIN
NOTRE PLACE DANS
LE SYSTÈME DE
SOINS DU PATIENT !

IL FAUDRAIT
PAS QUE ÇA
DEVienne
UNE
HABITUDE !



Le Premier Recours à l'officine



Soins de premier recours

Également définis par le CSP:

- « 1° *La prévention, le dépistage, le diagnostic, le traitement et le suivi des patients ;*
- 2° La dispensation et l'administration des médicaments, produits et dispositifs médicaux, ainsi que le conseil pharmaceutique ;*
- 3° L'orientation dans le système de soins et le secteur médico-social ;*
- 4° L'éducation pour la santé »*





ENTITÉS ET POLITIQUES PUBLIQUES

L'ORGANISATION
TERRITORIALE
DES SOINS
DE PREMIER
REOURS

Rapport public thématique

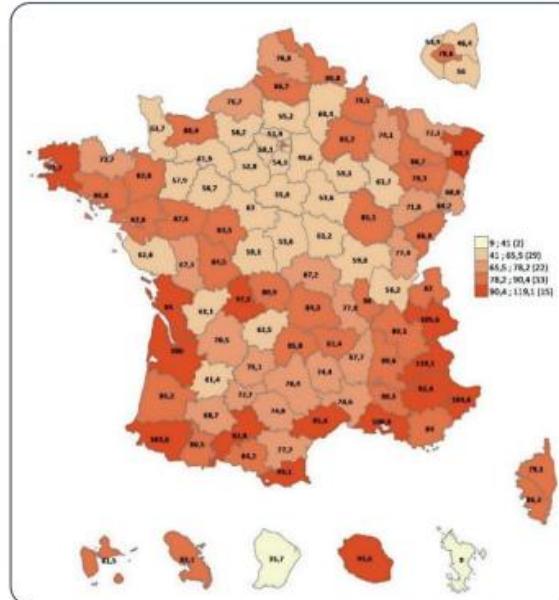
Syndic

Mai 2024

Les Soins de Premier Recours en France

Un accès aux soins de premier recours de plus en plus contraint

Nombre de médecins généralistes, hors médecins à expertise particulière,
pour 100 000 habitants en 2021



Source : Cnam

Inadéquation entre offre et demande de soins : des conséquences dommageables



Source : Cour des comptes

Dans la Nièvre, il est désormais interdit de tomber malade

Plusieurs communes de la Nièvre ont pris des arrêtés symboliques « interdisant » à leurs habitants de tomber malade, afin de dénoncer la situation « catastrophique » des urgences dans ce département, considéré comme l'un des pires déserts médicaux de France.



Getty Images

« Il est formellement interdit à tout habitant de tomber malade, sous peine de ne recevoir aucune prise en charge médicale en raison de la fermeture répétée des services d'urgences » : l'arrêté pris par la commune de Decize (Nièvre) ne manque pas d'humour.

Pourtant, le sujet est « très grave », explique, lundi à l'AFP, Justine Guyot, la maire PS de cette commune d'environ 5 600 habitants.

Des urgences en mode dégradé

Les urgences de l'hôpital « ont été placées en mode dégradé, voire complètement fermées à 24 reprises depuis mars », souligne-t-elle. Par ailleurs, il est arrivé une fois que les urgences de l'hôpital de Nevers, à 40 minutes de voiture, soient elles aussi fermées.

« Il n'y avait alors aucun service d'urgence dans toute la Nièvre », qui compte environ 200 000 habitants, explique la maire.

« Je voulais donc interroger » en prenant cet arrêté « ironique » le 8 octobre, et en l'envoyant à l'ensemble des communes de la Nièvre.

Une vingtaine de maires ont pris un arrêté

Depuis, « une vingtaine » de maires l'ont copié, dont celui de Montigny-aux-Amognes. « La Nièvre, c'est une catastrophe », résume pour l'AFP Christian Perceau, maire de ce village de moins de 600 habitants.

« On a d'énormes soucis avec les urgences à Nevers. C'est géré par le 15 à Dijon en Côte d'Or », la capitale régionale à environ 2 h 30 de route, « mais il y a des erreurs... », souligne le maire, évoquant le cas de sa tante dirigée, en raison d'un mal de ventre, vers un médecin d'une commune alentour. « Quand elle y est arrivée, elle a trouvé porte close : la généraliste avait déménagé... ».

INTERDICTION DE TOMBER MALADE: "UN ARRÊTÉ FARFELU POUR SOULEVER UN PROBLÈME GRAVE"

Nicolas Ropert avec Guillaume Descours Le 15/10/2024 à 08h36



68 médecins pour 100 000 habitants

La Nièvre ne compte que 68 médecins pour 100 000 habitants, contre une moyenne de 121 en France. Il n'y a pas de dermatologue, un seul rhumatologue, un allergologue... et 20 % des patients n'ont pas de médecin traitant.

La sécurité des patients n'est plus assurée

La situation est telle qu'un « pont aérien » a été mis en place en janvier 2023 afin d'amener depuis Dijon, une fois par semaine au moins, un maximum de huit médecins à l'hôpital de Nevers.

En mars, un collectif d'urgentistes de Nevers a averti que la sécurité des patients n'était « plus assurée », les urgences tournant avec six praticiens, alors que 27 seraient nécessaires. Christelle Pangrazzi avec AFP



Il est formellement interdit de tomber malade ! Fraicheur Marine



PHARMA SYSTEME QUALITÉ®

Certification ISO 9001 - QMS Pharma ®

L'expérimentation ART 51 « OSyS » (Orientation dans le Système de Soins), portée par l'association PHSQ, a pour but de faciliter le parcours santé des patients en mobilisant les pharmacies d'officines, dans le cadre d'une prise en charge du premier recours sécurisée



Passez vous
le mot pour les
petits maux !

L'efficacité du binôme pharmacien - médecin pour une orientation sécurisée du patient



OSyS est un programme innovant soutenu par



Un accès facilité à la prise en charge officinale

L'ARS Bretagne, les médecins libéraux de Bretagne et les pharmaciens bretons s'organisent pour répondre en premier recours aux besoins des patients en cas de difficultés d'accès à un médecin.

Le pharmacien, un professionnel de santé compétent et disponible, accueille les patients pour les « petits maux » afin de les conseiller et de les orienter vers une prise en charge rapide et efficace.

Le conseil et l'orientation font partie des missions obligatoires du pharmacien définies dans la Loi HPST. Elles sont réalisée en coordination avec le médecin traitant du patient chaque fois que cela est nécessaire .

Symptômes concernés par le programme Osys



Brûlures
Plaies simples



Maux de gorge
Rhinites
Conjonctivites



Piqûres de tiques



Maux de tête



Maux de dos

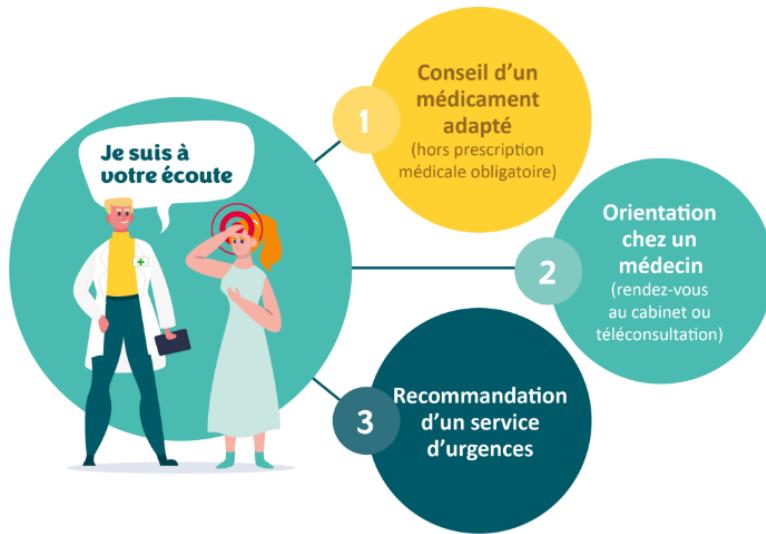


Maux féminins
Brûlures
Démangeaisons



Maux de ventre
Diarrhées
Constipation

Le conseil et l'orientation font partie des missions obligatoires du pharmacien définies dans la Loi HPST. Elles sont réalisées en coordination avec le médecin traitant du patient chaque fois que cela est nécessaire.



L'officine reste ouverte sur des horaires élargis, permettant de maintenir un lien de proximité avec les patients.

Plus de 70 pharmaciens ont été formés à la prise en charge des demandes de premier recours. Ils sont accompagnés par des arbres décisionnels issus des recommandations officielles, validés par des duos composés de médecins libéraux et de pharmaciens.

Le cœur du projet est le renforcement de la collaboration entre professionnels de santé du territoire au service du patient. Ainsi, le pharmacien et le médecin rechercheront les orientations médicales de proximité, la téléconsultation en local, les services d'urgences du territoire.

Le projet en chiffres

74
pharmacies expérimentatrices en Bretagne

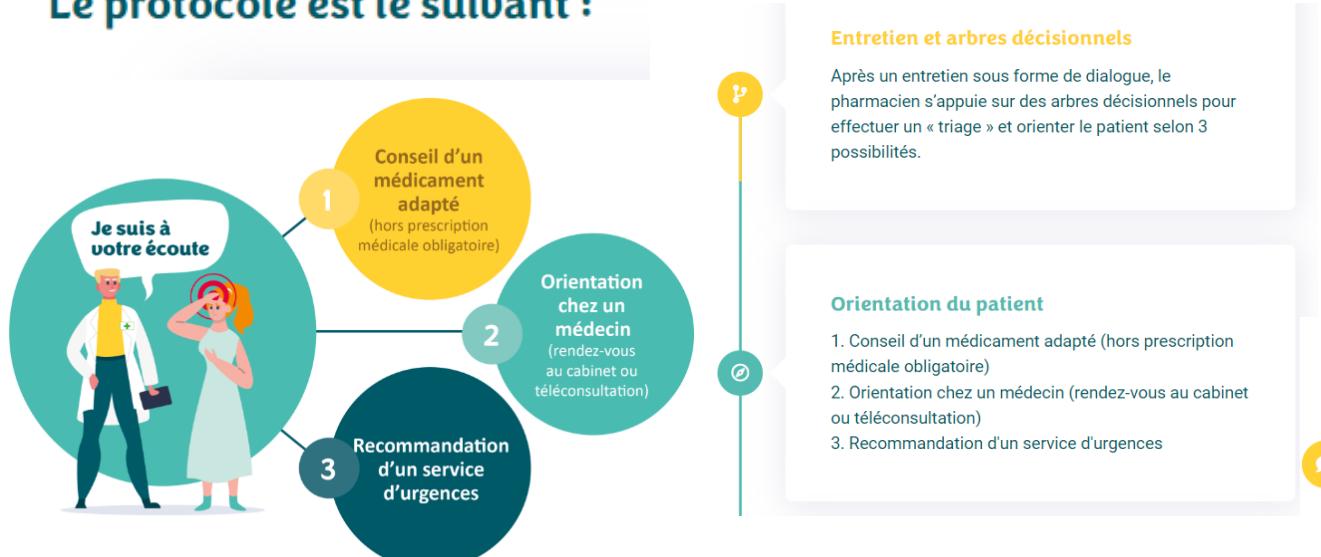
7500
patients fin 2024

1 région
Bretagne

3 ans
d'expérimentation

6
situations de premier recours

Le protocole est le suivant :



Bilan chiffré

Depuis l'automne 2021, les pharmaciens impliqués dans l'expérimentation ont pris en charge quelque 1 800 situations.

A la question « qu'auriez-vous fait si ce service n'existe pas » **39 % des patients** ont indiqué qu'ils seraient allés voir le médecin et **5 %** qu'ils seraient allés aux urgences.

- 702 patients seraient donc allés voir un médecin directement : **l'expérimentation a évité 420 consultations médicales.**

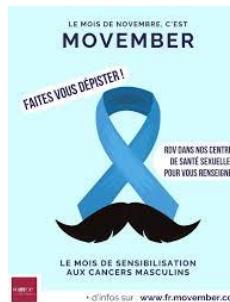
- 90 patients se seraient rendus aux urgences : **l'expérimentation a évité 68 passages aux urgences**

Information du médecin traitant

Le pharmacien informe ensuite, après accord du patient, le médecin habituel de son patient du suivi de l'entretien, des résultats du triage et de l'orientation qui a été proposée. Cela permet au médecin un suivi facilité lors d'une prochaine consultation.

Rappel du patient

Le pharmacien rappelle le patient dans un délai déterminé par les arbres décisionnels afin de s'assurer du bon suivi de son orientation et qu'il n'y a pas d'aggravation de la situation.



Prévention & Dépistage





Dépistages à l 'officine



Prévention & Dépistage à l'officine ⁵⁸

Les Tests Rapides d'Orientation Diagnostique (TROD)

- Test antigénique (Covid, Grippe, VRS)
- (TROD sérologique Covid 19)
- TROD Angine
- TROD Cystite

Les Campagnes dépistage

- Remise kit dépistage cancer colorectal

Seuls les pharmaciens et étudiants en pharmacie à partir de la 2^{ème} année peuvent réaliser les tests antigéniques?

- A. Vrai
- B. Faux

COVID 19
ICI NOUS RÉALISONS
LE TEST ANTIGÉNIQUE



- Les pharmaciens d'officine peuvent réaliser le test dans sa globalité.
- Préparateurs en pharmacie et aux étudiants ayant validé leur 1^{ère} année en pharmacie peuvent réaliser les prélèvements sous la responsabilité du titulaire de l'officine.
- Lorsque le pharmacien ne réalise pas le prélèvement, il doit remettre les résultats au patient.
- Les salariés ne peuvent pas se voir imposer la réalisation des tests.



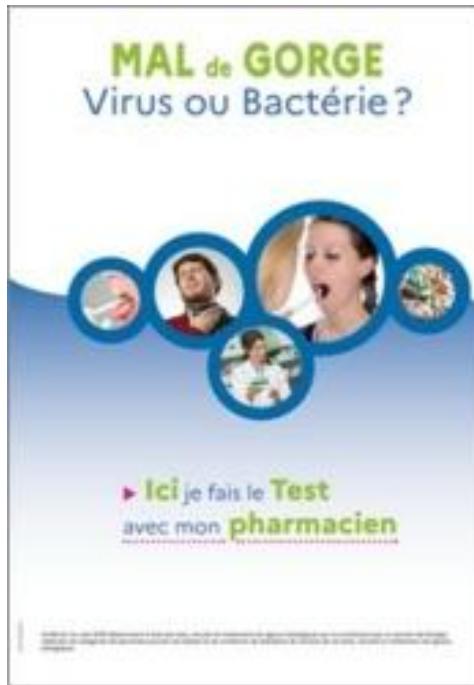
Les protocoles nationaux de coopération sur la cystite et l'odynophagie sont accessibles depuis mars à toutes les officines, nécessitant une formation pour les mettre en application.

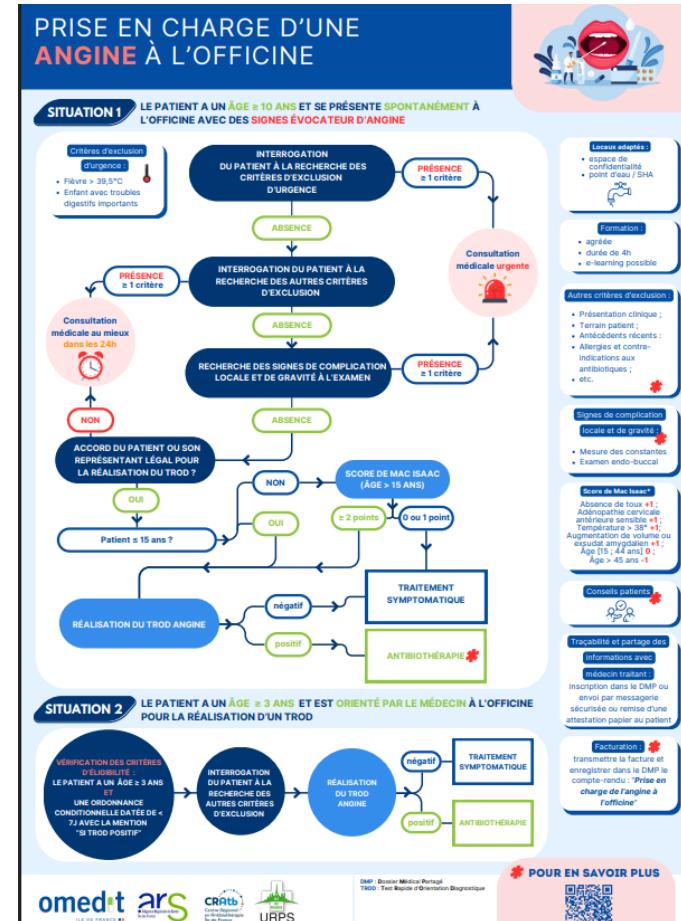
Jusqu'alors réservés aux pharmaciens exerçant en structure d'exercice coordonné, ces protocoles peuvent donner lieu à la dispensation d'un antibiotique après réalisation d'un test rapide d'orientation diagnostique (Trod) en officine.

« La cystite du samedi après-midi est compliquée à gérer. L'idée était de sécuriser une pratique que les pharmaciens adoptaient déjà pour dépanner »,



DEPISTAGE : TROD ANGINE







PRISE EN CHARGE D'UNE CYSTITE SIMPLE AIGÜE CHEZ LA FEMME À L'OFFICINE

LA PATIENTE A UNE ORDONNANCE ?

Vérification de la validité de l'ordonnance conditionnelle (patiente entre 16 et 65 ans) :

Le pharmacien formé réalise le

TROD
(bandelette urinaire)

Si test positif, délivrance de l'ANTIBIO
prescrit

CONSEILS

- Boire au moins 1,5 litre d'eau et liquides non alcoolisés par jour
- Éviter la rétention urinaire surtout à la suite de rapports sexuels
- Pas de produits d'hygiène intime parfumés
- Hygiène (se vider la vessie complètement, se laver ou s'essuyer d'avant en arrière pour éviter de se contaminer)
- Traiter la constipation
- Sous-vêtements en coton (éviter les vêtements serrés)
- Éviter l'usage des spermicides

LA PATIENTE N'A PAS D'ORDONNANCE ?

Signes de brûlures mictionnelles et envie fréquente d'uriner ?

Âgée de 16 à 65 ans inclus ?

Sans signe de grossesse ?

Sans vomissement, ni fièvre ni douleurs lombaires ?

Sans épisode de cystite les 15 derniers jours ?

Si la patiente remplit ces prérequis (ou si doute), poursuivre avec le pharmacien

Si non, adresser vers le médecin

POUR EN SAVOIR PLUS

TROD : Test Rapide d'Orientation Diagnostique

omedit arS CRDts URPS

FICHE PRATIQUE POUR LE PHARMACIEN D'OFFICINE CYSTITE AIGÜE SIMPLE

SITUATION 1 LA PATIENTE SE PRÉSENTE SPONTANÉMENT À L'OFFICINE

Étape 1 : Grille d'éligibilité : Vérification des critères

Femme

Âgée de 16 à 65 ans inclus

Présentant des symptômes évocateurs de cystite aigüe simple (pollakiurie, brûlures mictionnelles)

Symptômes d'apparition récente

Apte à communiquer des informations médicales suffisantes

Absence de fièvre ($> 38^\circ\text{C}$) ou hypothermie ($< 36^\circ\text{C}$) ou frissons

Absence d'autres symptômes suggérant une pyélonéphrite (douleur au niveau des fosses lombaires ou au niveau des flancs, vomissements, diarrhées, douleurs abdominales)

Absence de risque de grossesse

Absence de signes d'appel gynécologique : leucorrhée, prurit vulvaire ou vaginal

Absence de cystite à répétition : < 3 épisodes dans les 12 derniers mois

Absence d'épisode de cystite dans les 15 derniers jours

Absence d'anomalie fonctionnelle ou organique de l'urètre urinaire (uropathie, résidu vésical, reflux, lithiasie, tumeur, geste chirurgical récent, endoscopie ou sondage)

Absence d'immunodépression ou risque d'immunodépression due à une pathologie (VH) ou à un médicament (corticothérapie au long cours, chimiothérapie, immunosuppresseurs)

Absence de port de cathéter veineux implanté

Absence d'insuffisance rénale sévère (DF < 30 mL/min/1,73 m² selon CKD-EPI)

Absence d'antibiothérapie en cours pour une autre pathologie

Absence de prise de fluorquinolones dans les 3 précédents mois (risque de sélection de germes résistants)

Aucune intolérance médicamenteuse ou allergie signalée



- Locaux adaptés**
 - espace de confidentialité
 - point d'eau / SHA
 - salles de consultation
- Formation**
 - agrée
 - bulletin d'h
 - e-learning possible
- Conseils patients**
 - groupes
- Transférabilité et partage des informations avec médecins**
 - traitant
 - inscription dans le DMP ou envoi d'un fax ou courriel sécurisé ou remise d'une attestation papier au patient
- Facilitation**
 - transmettre la facture et envoi d'un fax ou courriel au pharmacien dans le cadre de la "prise en charge à l'officine de la cystite simple de la femme"

SI LA PATIENTE EST ÉLIGIBLE

Étape 2 : Éliminer les signes de gravité

- Température comprise entre 36 et 38°C
- Pression Artérielle Systolique > 90 mmHg
- Fréquence Cardiaque < 110/min
- Fréquence Respiratoire < 20/min

SI AUCUN SIGNE DE GRAVITÉ

Étape 3 : Réalisation du TROD

Négatif

Positif

N	L
---	---

N	L
---	---

SI TROD POSITIF

Étape 4 : Délivrance de l'antibiotique

Sous intention

OU

Si allergie

Pivmecilliam

400 mg 2 fois par jour pendant 3 jours

SI UN SIGNE DE GRAVITÉ :

Orienter vers le médecin



SITUATION 2 LA PATIENTE EST ORIENTÉE PAR UN MÉDECIN OU UNE SAGE FEMME

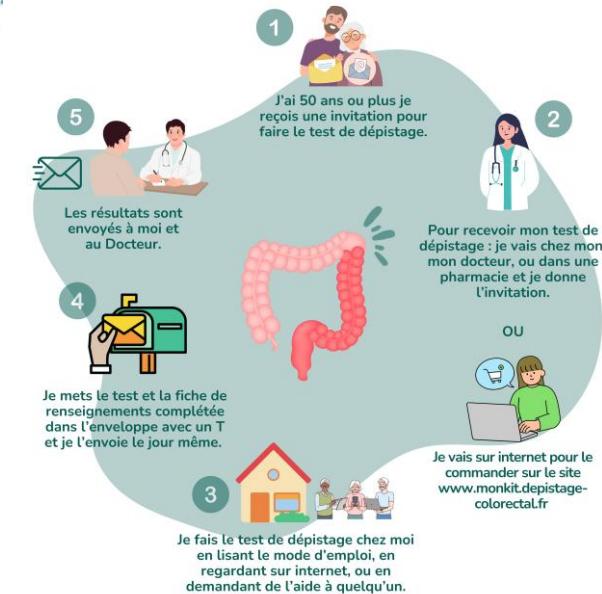
Si présence d'ordonnance conditionnelle, vérifier sa validité (âge de 16 à 65 ans)

Réalisation du TROD

Si TROD positif : Délivrance de l'antibiotique prescrit

omedit arS CRDts URPS



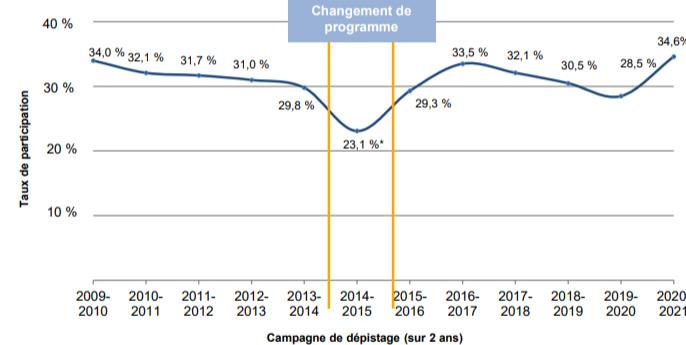


DEPISTAGE CANCER COLORECTAL : Pourquoi?

Les taux de participation au DO CCR



Taux de participation au DO CCR entre 2009 et 2021



* Phase de transition liée au passage au test immunologique avec un arrêt d'envoi des invitations en 2014

Source : Santé publique France, Traitement INCa, 2022

Avec le test immunologique il était attendu une augmentation de 10 à 15 points de participation

Le taux de participation reste bien inférieur aux recommandations européennes (minimum acceptable 45 % et 65 % recommandé)

DEPISTAGE CANCER COLORECTAL : Pour qui ?

ELIGIBILITÉ AU DEPISTAGE DU CANCER COLORECTAL PAR TEST IMMUNOLOGIQUE DE RECHERCHE DE SANG DANS LES SELLES



oui

non

Pour participer au dépistage organisé du cancer colorectal par test immunologique de recherche de sang dans les selles, les assuré(e)s doivent avoir entre 50 et 74 ans d'âge.

Ils ne sont pas éligibles dans les cas indiqués ci-dessous.

1 – Antécédents personnels et familiaux : un suivi régulier par coloscopie est en général recommandé dans les cas ci-dessous.

- Avoir ou avoir eu un cancer colorectal.
- Avoir ou avoir eu un ou plusieurs adénome(s) avancé(s) (polype adénomateux).
- Être atteint de la maladie de Crohn ou d'une rectocolite hémorragique (maladie inflammatoire chronique de l'intestin - MICI).
- Être atteint d'une maladie prédisposant au cancer colorectal (polypose adénomateuse familiale, syndrome de Lynch).
- Un parent au premier degré (père, mère, frère, sœur, enfant) a eu un cancer colorectal avant 65 ans.
- Deux parents au premier degré (père, mère, frère, sœur, enfant), ou plus, ont eu un cancer colorectal quel que soit leur âge.
- Un parent au premier degré (père, mère, frère, sœur, enfant) a eu un adénome avancé (polype adénomateux) avant 65 ans.
- Antécédents familiaux de maladies prédisposant au cancer colorectal (polypose adénomateuse familiale, syndrome de Lynch).

2 – Examens et tests récents :

- Avoir effectué une coloscopie complète et normale dans les 5 dernières années.
- Avoir effectué un coloscanner normal dans les deux dernières années.
- Avoir effectué un dépistage du cancer colorectal par test immunologique de recherche de sang dans les selles dans les deux dernières années dont le résultat est négatif.

3 – Personnes symptomatiques : en cas de **sang dans les selles**, de troubles du transit persistants ou douleurs abdominales d'apparition récente, d'amaigrissement inexpliqué, d'anémie ferriprive... le demandeur n'est pas éligible au dépistage par test immunologique, il est à référer à son médecin traitant pour une coloscopie de diagnostic.

DEPISTAGE CANCER COLORECTAL : Pour qui ?

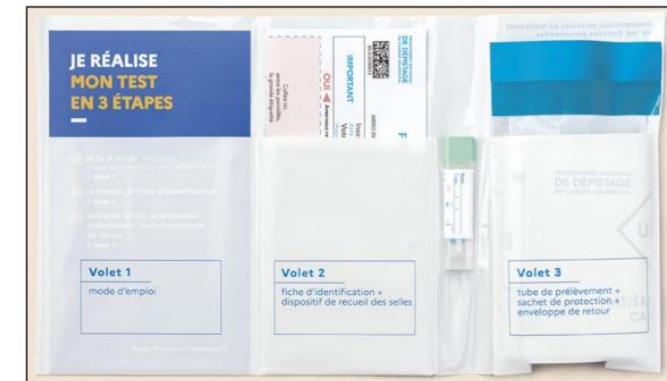
Le kit de dépistage du DO CCR

- Un kit de dépistage organisé en 3 volets

Ensemble des composants du kit



3 volets du kit



Source : Groupement Cerba/DaklaPack® - Traitement INCa, 2021

Dépistage du cancer colorectal

26/04/2022



PREVENTION

VACCINATIONS



VACCINATION
ANTI-GRIPPALE

- 2017** : expérimentation **vaccination grippe** (Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle Aquitaine)
2019 : élargissement de la **prescription & vaccination grippe** à l'ensemble du territoire



2021 mars : Prescription et Vaccination anti-covid en pharmacie



- 2022 novembre** : Vaccination élargie à **14 vaccins supplémentaires** pour les individus ≥ 16 ans.
2023 novembre : **Prescription & vaccination** **14 vaccins supplémentaires** pour les individus ≥ 11 ans
2024 décembre : Vaccination par les préparateurs élargie à l'ensemble des vaccins

PREVENTION

VACCINATIONS

LA VACCINATION EN PHARMACIE

Ainsi, les pharmacies (Pharmaciens et Préparateurs formés) peuvent désormais vacciner des patients contre différentes maladies, parmi lesquelles :

- la grippe ;
- la covid ;
- la diphtérie ;
- le téтанos ;
- la poliomyélite ;
- la coqueluche ;
- le papillomavirus humain (HPV) ;
- l'hépatite A ;
- l'hépatite B ;
- les méningocoques de types A, B, C, Y et W ;
- le pneumocoque ;
- la rage.

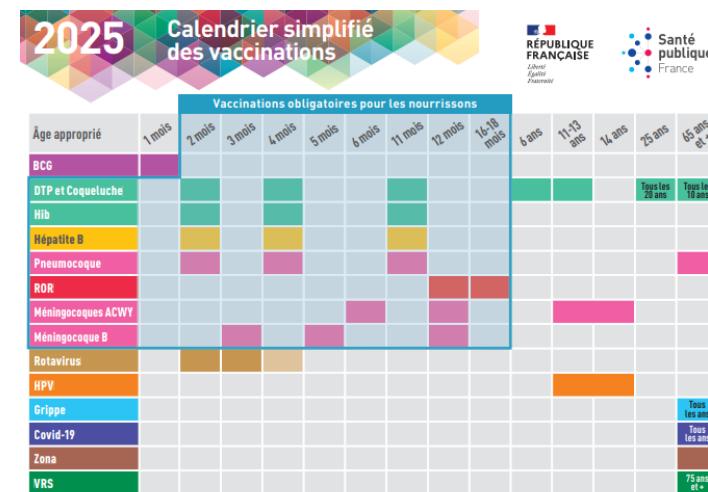


Résumé des compétences vaccinales des professionnels

- **Les pharmaciens et les infirmiers** peuvent **prescrire** et **administrer** les vaccins du **calendrier vaccinal** aux personnes âgées de **11 ans et plus**, à l'exception des **vaccins vivants** chez les **immunodéprimés**, sous certaines conditions ([décret n°2023-736](#) ; [arrêté du 8 août 2023](#)).
 - **Les sages-femmes** (décret n°2023-737 ; arrêté du 8 août 2023) ont les mêmes droits quel que soit l'âge du patient.
 - **Nouveau** : les préparateurs en pharmacie peuvent désormais administrer les mêmes vaccins que les pharmaciens, sous certaines conditions ([décret n°2024-1132](#) du 4 décembre 2024).

Pour information :

- **Le calendrier vaccinal** : le décret ne concerne donc pas les recommandations vaccinales faites aux voyageurs.
 - **Les vaccins vivants** : catégorie de vaccins composée du **ROR** (rougeole, rubéole, oreillons), **rotavirus**, **BCG** (tuberculose) **varicelle**, **fièvre jaune**, ancienne formule du **zona** (Zostavax®)



VACCINATION

Compétences vaccinales

Prescription et administration des vaccins

retrouvez sur notre site
internet ce mémo, nos
outils et actualités !



De 0 à 11 ans :

Chez tous les enfants (immunodéprimés et immunocompétents) :

Les vaccins non-vivants :

- Obligatoires : DTaP-Hib-HepB (diphthérie, tétranos, coqueluche, Hib et hépatite B), pneumocoque, méningocoque ACWY et B
- À l'âge de 6 ans : rappel DTaP

Chez les immunocompétents uniquement :

Les vaccins vivants :

- Obligatoire : ROR ; recommandé : rotavirus ; certains enfants à risque : BCG(2)



Cas particulier :

Les vaccins vivants chez les immunodéprimés (sur avis) :
Les vaccins vivants sont généralement contre-indiqués chez l'immunodéprimé.



Dès 11 ans, adultes et seniors :

Chez tous les + de 11 ans (immunodéprimés et immunocompétents) :

Les vaccins non-vivants :

- Tous les adolescents : HPV, méningocoque ACWY
- Aux âges finaux (25, 45, 65, puis tous les 10 ans) : rappels d'TaP
- Pendant une grossesse : coqueluche, grippe, Covid, VRS
- Professionnels de santé : grippe, Covid, hépatite B, d'TaP
- Tous les 65 ans et + : grippe, Covid, zona (nouvelle formule) VRS (si à risque)
- Tous les 75 ans et + : VRS et voir liste "tous les 65 ans et +"
- Personnes à risque : autres vaccins selon recommandations (notamment pneumocoque, zona, hépatite A/B, méningocoque ACWY/B, ...)

Chez les immunocompétents uniquement :

Les vaccins vivants en l'absence de contre-indication (ex: pendant la grossesse) :

- Professionnels de santé : ROR
- Avant/après une grossesse : varicelle, ROR



Cas particulier :

Les vaccins vivants chez les immunodéprimés (sur avis) :
Les vaccins vivants sont généralement contre-indiqués chez l'immunodéprimé.

Médecin	Prescription		Administration					
	Sage-Femme	Infirier	Pharmacien	Médecin et infirier	Sage-Femme	Infirier	Pharmacien et infirier	Enseignant en pharmacie et professeur de pharmacie
✓	✓	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✗
✓	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✗



Accompagnement pharmaceutique

Entretiens Pharmaceutiques & Bilan de Médication

METHODO

PRINCIPE : ACCOMPAGNER ET CONSEILLER LES PATIENTS SOUFFRANT DE MALADIES CHRONIQUES

- La nouvelle convention nationale des pharmaciens d'officine, marque une **évolution profonde du métier de pharmacien**.
- Elle a notamment pour ambition de promouvoir la qualité de la dispensation et de valoriser votre engagement dans les missions de santé publique que sont **le conseil et l'accompagnement** des patients souffrant de maladies chroniques.
- Votre rôle est d'**agir en prévention des risques** auprès des patients que vous accombez et de contribuer par vos conseils à la **bonne observance des traitements**.

Principes et démarche

- Principe de l'accompagnement
- L'accompagnement en pratique

PRINCIPE : **ACCOMPAGNER ET CONSEILLER LES PATIENTS SOUFFRANT DE MALADIES CHRONIQUES**

Les partenaires conventionnels ont décidé d'engager les officines volontaires dans le suivi des patients suivants :

- patients sous traitements chroniques par **anticoagulants oraux** (AVK,AOD)
- patients sous traitements chroniques par **corticoïdes inhalés pour l'asthme** ;
- patients âgés polymédiqués** pour le bilan partagé de médication ;
- patients sous traitements anticancéreux par voie orale.**

Principes et démarche

- Principe de l'accompagnement
- L'accompagnement en pratique

M ETHODO

- ❑ L'accompagnement pharmaceutique → réalisation de **plusieurs entretiens par an avec le patient accompagné**.
- ❑ Il est **nécessaire de se former avant sa mise en place** au sein de l'officine.
- ❑ **Un guide avec des fiches de suivi disponible pour chaque thème validé par la Haute autorité de santé (HAS) et l'INCA**.
- ❑ **Seul ce support doit être utilisé** pour réaliser les accompagnements conventionnels et ainsi être éligible à la rémunération associée.



Bien informé, un patient est plus observant :

L'accompagnement pharmaceutique participe à l'efficacité des traitements.



BON À SAVOIR
Libre adhésion

Le patient est libre d'accepter ou non votre accompagnement.

METHODO

→ Eligibilité

Qui?

Pourquoi?



ACCOMPAGNER
LES PATIENTS
ASTHMATIQUES

Patients présentant une
prescription de
corticoïdes inhalés \geq 6
mois.



ACCOMPAGNER
LES PATIENTS
SOUS AOD

Patients souffrant d'une
pathologie chronique et
présentant une prescription
d'AOD
 \geq 6 mois.



ACCOMPAGNER
LES PATIENTS
SOUS AVK

Patients souffrant d'une
pathologie chronique et
présentant une prescription
d'AVK \geq 6 mois.



ACCOMPAGNER
LES PATIENTS
EN BILAN
DE MÉDICATION

- \geq 1 patho. chronique(s)
- > 65 ans +
ALD
- > 75 ans
- \geq 5 med. prescrits
- durée \geq à 6 mois



ACCOMPAGNER
LES PATIENTS
SOUS
ANTICANCÉREUX
PAR VOIE ORALE

Patients sous
traitement(s)
anticancéreux par voie
orale (cf liste
molécules).



Pour 1 asthme sur 4
le niveau de contrôle des symptômes
par le patient est insuffisant.
Un asthme mal contrôlé engendre
un traitement de crise plus
de 2 fois par semaine et
une altération de la qualité de vie.

En 2012, on comptait près
de 15 000 hospitalisations liées
à l'asthme et 1 000 décès par an.

Source : Convention des pharmaciens 2012



13,7 % des plus de 65 ans
ont été exposés au moins 1 fois
à un anticoagulant en 2013
contre 4 % pour la population générale.
31 % des cas d'accidents iatrogéniques
sont dus aux anticoagulants*

* Sources : ANSM « Les anticoagulants en France : état des lieux, synthèse et surveillance - Avril 2014 ». Etude Nationale sur les Événements Indésirables graves liés aux Soins - DREES - Etudes et Résultats n° 398, mai 2005 et Série Etude et Recherche n° 110, septembre 2011.



Plus d'un million de patients
sont traités par AVK,
avec une moyenne d'âge de 73 ans.
On estime que les AVK sont responsables
chaque année de 17 300 hospitalisations liées
à un accident iatrogénique et de 4 000 décès *

* Sources : ANSM « Les anticoagulants en France : état des lieux, synthèse et surveillance - Avril 2014 ». Etude Nationale sur les Événements Indésirables graves liés aux Soins - DREES - Etudes et Résultats n° 398, mai 2005 et Série Etude et Recherche n° 110, septembre 2011.



3,9 millions de patients
sont considérés comme très exposés
aux risques de la polymédication.
Un médicament nouveau sur l'ordonnance
majore de 12 à 18 % les effets indésirables.

La iatrogénie serait responsable
de 3,4 % des hospitalisations et d'environ
7 500 décès par an chez les 65 ans et +.

La consommation chronique
de psychotropes majore de 47 % le risque
de chute chez les sujets âgés.

Publication IRDES n° 204 - décembre 2014.



3 millions de patients
ont eu un cancer au
cours
de leur vie.

Les dépistages organisés, la mise
à disposition de traitements
ciblés limitant la toxicité et la
disponibilité des anticancéreux
en ville ont sensiblement modifié
la prise en soins des cancers

M ETHODO

Mode opératoire

L'accompagnement pharmaceutique des patients asthmatiques

- Comment accompagner le patient ?
- Entretien d'évaluation
- Entretien thématique n°1 : principes du traitement
- Entretien thématique n°2 : technique d'inhalation
- Entretien thématique n°3 : effets du traitement
- Entretien thématique n°4 : observance
- Entretien thématique n°5 : facteurs déclenchants
- Bilan et synthèse des conclusions



CONSEILS POUR RÉALISER VOTRE ENTRETIEN

3 points de « posture » essentiels pour aborder l'exercice :

- S'intéresser au patient** avant de s'intéresser aux produits de santé
- Partir d'une « page blanche »** sans chercher, à cette étape, à analyser les données ni à formuler d'hypothèse(s)
- Ecouter le patient** (partir de ses besoins et attentes)



METHODO

Ex. ENTRETIENS THÉMATIQUES

L'accompagnement
pharmaceutique des
patients asthmatiques

- Comment accompagner le patient ?
- Entretien d'évaluation
- Entretien thématique n°1 : principes du traitement
- Entretien thématique n°2 : technique d'inhalation
- Entretien thématique n°3 : effets du traitement
- Entretien thématique n°4 : observance
- Entretien thématique n°5 : facteurs déclenchants
- Bilan et synthèse des conclusions



CLIQUEZ SUR LA RUBRIQUE POUR ACCÉDER DIRECTEMENT
À L'ENTRETIEN THÉMATIQUE RECHERCHÉ

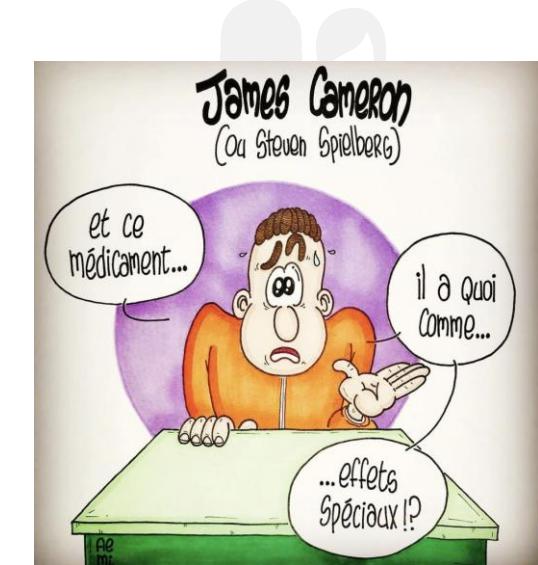
1. PRINCIPES DU TRAITEMENT

2. TECHNIQUE D'INHALATION

3. EFFETS DU TRAITEMENT

4. OBSERVANCE

5. FACTEURS DÉCLENCHANTS



METHODO

ENTRETIEN FEMME ENCEINTE



Grande Pharmacie de la Poste
11 avenue de Paris
92320 Chatillon
01.46.56.92.24



Félicitations pour votre grossesse

Madame,

Nous avons fait ce jour un entretien sur les risques liés à la prise de médicaments au cours de votre grossesse et dans le cas où vous souhaitez allaiter, sur l'importance de la vaccination et de la compression veineuse.

Pour aller plus loin, vous trouverez ci-dessous des éléments utiles tout au long de votre grossesse et après l'accouchement:



Je me tiens à votre disposition si certaines interrogations persistent sur votre grossesse ou après l'accouchement.

Votre pharmacien

Dossier médical

Messagerie de santé



mon Espace Santé



DMP

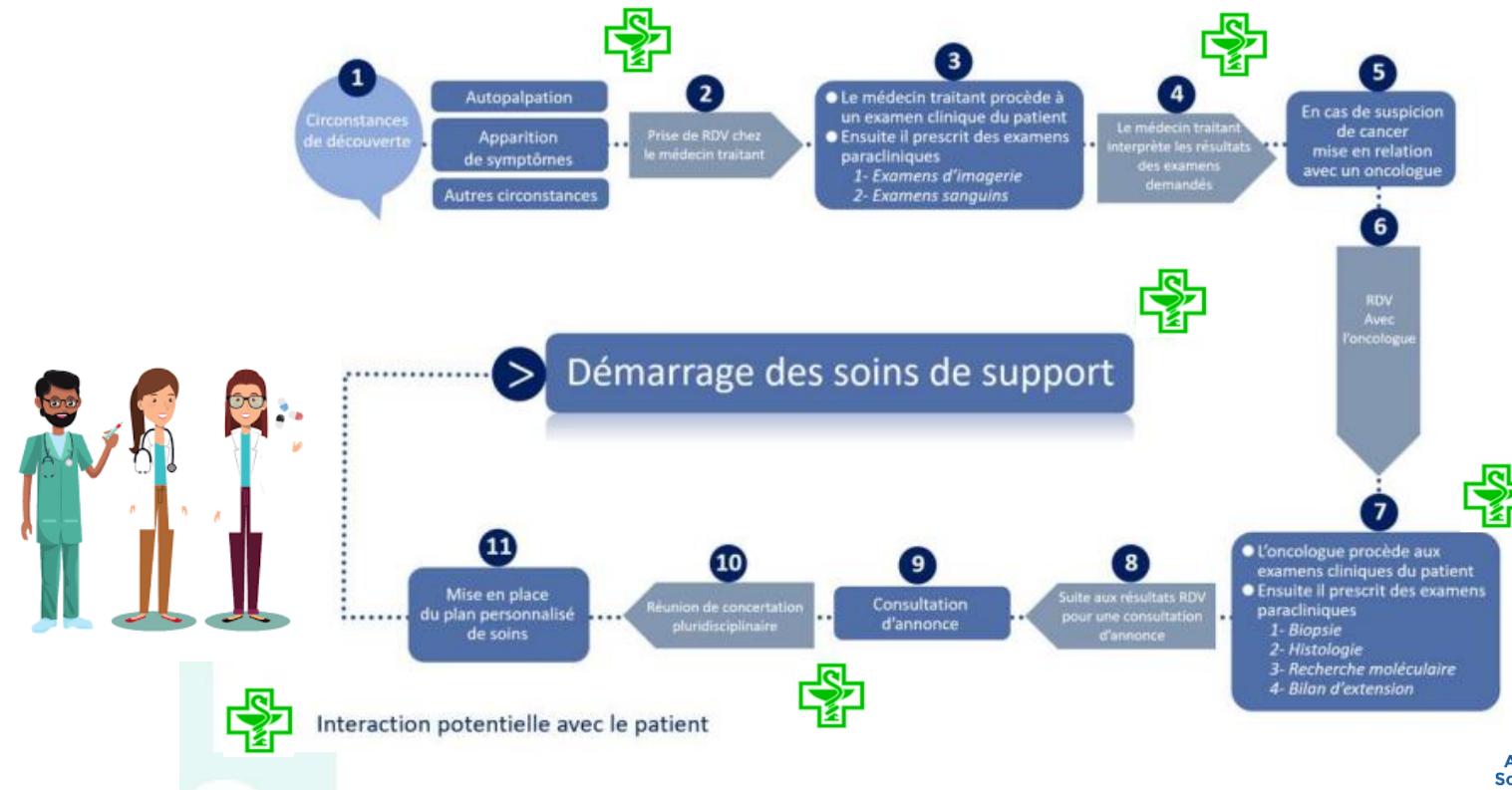


MS Santé
Système de messagerie sécurisé,
données protégées.

M ETHODO

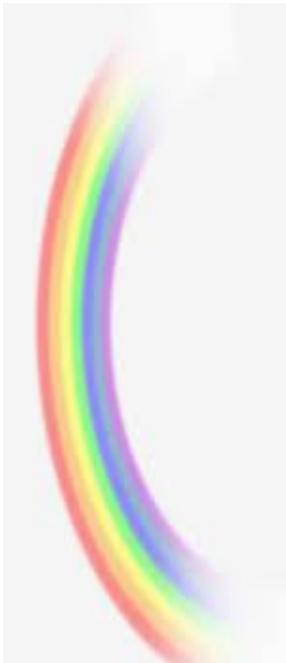
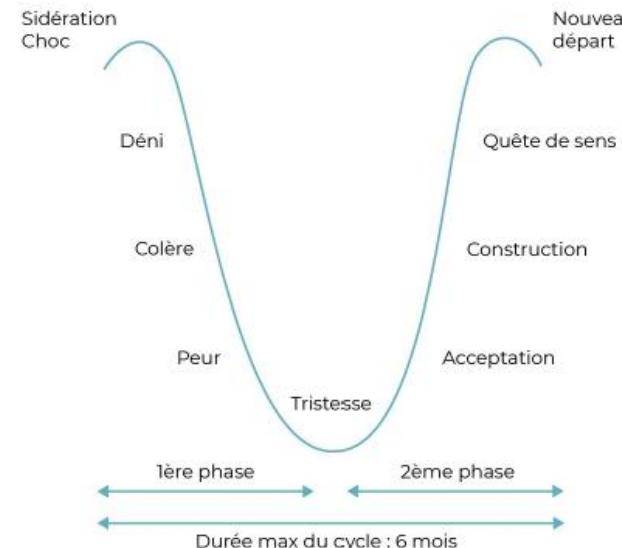
Accompagnement en oncologie:

Occasions de rencontre officinale au cours du Parcours de soin



METHODO

Encadrer de nouveaux patients : Savoir être... Repérer la souffrance psychique

LA COURBE DU CHANGEMENT, LES ÉMOTIONS PENDANT
LE PARCOURS DE SOINS CONTRE LE CANCER

Savoir être... Identifier les connaissances du patient



- Que vous a dit le médecin?
- Que pensez vous de ce qui vous arrive ?
- Comment puis-je vous apporter mon aide ?
- Avec qui en avez-vous parlé ?

Une question ouverte est une question dont la réponse n'est pas «oui» ou «non» et qui offre beaucoup d'information à celui qui la pose

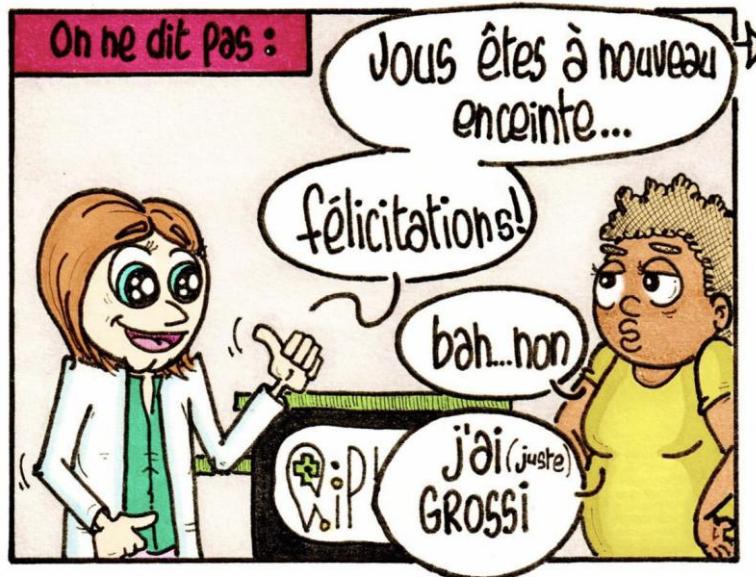
M ETHODO

La valeur ajoutée savoir être...



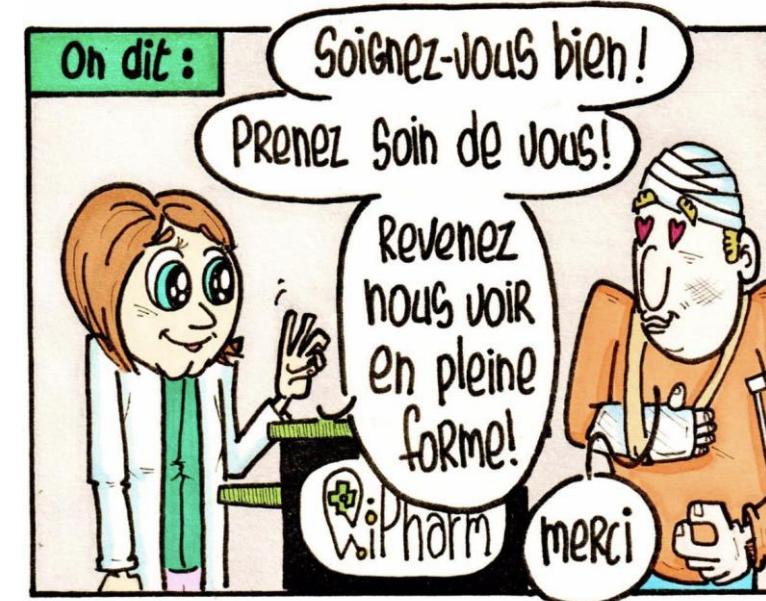
M ETHODO

La valeur ajoutée savoir être...



M ETHODO

La valeur ajoutée savoir être...



M ETHODO

La valeur ajoutée savoir être...

L'histoire de la pièce de monnaie

Une étude de psychologie sociale a été réalisée en 2002 par Alexandre Pascual et Nicolas Guéguen* pour évaluer l'impact de l'autonomie de la personne sur sa prise de décision.

* Alexandre Pascual et Nicolas Guéguen (Pascual et Guégen, La technique du "vous êtes libre de..." : induction d'un sentiment de liberté et soumission à une requête ou le paradoxe d'une liberté manipulateuse ; January 2002 ; International Review of Social Psychology 15(1):51-80)



Le contexte de l'expérience

Un jeune homme, bien mis sur lui, accoste dans la rue des passants pour leur demander un peu de monnaie pour prendre l'autobus. Il ne s'adresse pas de la même manière au groupe témoin et au groupe expérimental.



Au groupe témoin



"Bonjour madame (ou monsieur), excusez-moi de vous importuner ! Je viens de me faire voler par un pickpocket et j'aurais besoin d'un peu d'argent pour prendre le bus pour rentrer chez moi."



Au groupe expérimental



"Bonjour madame (ou monsieur), excusez-moi de vous importuner ! Je viens de me faire voler par un pickpocket et j'aurais besoin d'un peu d'argent pour prendre le bus pour rentrer chez moi. Bien entendu, vous êtes entièrement libre de me dépanner ou de ne pas le faire."



Quelle est l'influence de la formulation de la demande sur le résultat ?

METHODO

La valeur ajoutée savoir être...

	Pourcentage de personnes donnant	Somme moyenne donnée
Groupe témoin	10%	0,49€
Groupe expérimental	47,5%	1,07€

C onclusion

Le pharmacien face à une demande de 1er recours⁸⁹



YouTube · Brut
9,7 k+ vues · il y a 6 ans

85% des jobs de 2030 n'existent pas encore - YouTube



Comments9 · Luc Julia : "Avec l'intelligence artificielle, 85% des métiers de 2030 n'existent pas aujourd'hui" · Ils ont choisi une vie simple, ...





Dépistage

Prévention

Accompagnement

Dispensation



« Prescription » pharmaceutique

Logigrammes

Protocoles

Conseils

